

La doctrine militaire marocaine

العقيدة العسكرية المغربية

Kahina AIT ABDESSELAM (*)

AIT ABDESSELAM KAHINA: DOCTRINE MILITAIRE MAROCAINE

ملخص	Résumé :
تعالج هذه الدراسة، العقيدة العسكرية المغربية ومدى توافقها مع السياسة العامة للمملكة المغربية.	Cette étude traite la doctrine militaire marocaine et sa compatibilité avec la politique générale du royaume marocain à travers les positions internationales du Maroc et ses conflits diplomatiques avec les états voisins, et même parfois lors de ses interventions dans le cadre des opérations du maintien de la paix, et aussi à travers son arsenal militaire.
فمن خلال مواقف المغرب وخلافاته الدبلوماسية مع دول الجوار وحتى في بعض الأحيان تدخلاته في إطار عمليات حفظ السلام، وكذلك من خلال ترسانته العسكرية يتبين أن العقيدة العسكرية للمغرب متغيرة بتغير المواقف أو الأزمات التي تواجهها ولكنها في عمومها عقيدة هجومية.	Il est évident que la doctrine militaire du Maroc est instable et changeante selon les positions et les crises qui lui font face, mais dans l'ensemble c'est une doctrine offensive.
الكلمات المفتاحية: عقيدة؛ المغرب؛ عقيدة عسكرية؛ استراتيجية؛ استراتيجية	Les mots clés : Doctrine ; Maroc ; doctrine militaire ; stratégie ; stratégie militaire ; doctrine

(*) Doctorante Faculté des Sciences Politiques et des Relations Internationales/ Université d'Alger 3

préventive ; doctrine offensive ; armement ; politique de défense	عسكرية؛ عقيدة استباقية؛ عقيدة هجومية؛ تسليح؛ السياسة الدفاعية
--	--

Introduction

Le Maroc est un Etat situé au Nord-Ouest de l'Afrique, il est caractérisé géographiquement par des zones montagneuses qui traversent l'Algérie. Il est le seul pays africain à disposer d'une bi-façade maritime, méditerranéenne et atlantique, sa superficie est de 446 550 km². Il est délimité au Nord par les conclaves de Ceuta et Melilla et la mer méditerranéenne, au Sud par la République Arabe Sahraouie Démocratique occupé par le Maroc, sur un front de 443 km, à l'Est par l'Algérie sur une façade de 1559 km, à l'Ouest par l'océan atlantique.

Pour ses richesses naturelles, le Maroc demeure le premier exportateur en phosphates, il est aussi l'un des plus gros producteurs de baryte, de zinc, du cuivre, du sel, du manganèse, et produit aussi de l'or et de l'argent.

Le Maroc comptait précisément en 2016 une population au total de 32 392 103 habitants¹ selon les statistiques de la banque mondiale, la production agricole, qui représentait encore près de 15% du PIB du pays a diminué d'environ 10%, ramenant le taux de croissance du PIB global à 1.1%. En 2016, le taux de chômage a connu une baisse de 3.7%², mais il demeure plutôt élevé. La croissance du secteur non agricole estimée à 3% ne suffira pas pour augmenter le taux de croissance économique³.

Le but de la politique de défense de tout pays est de préserver son indépendance, d'assurer la sécurité de son territoire, protéger ses frontières

¹ Pascal Boniface, « L'année stratégique 2017 », Editions Armand Colin, 2017, p. 200.

² HCP, « Le taux du chômage au Maroc baisse en 2016 », <https://article19-ma.cdn>

³ La banque mondiale, « Maroc : rapport de suivi de la situation économique, 2017. www.banquemondiale.org

et ses intérêts nationaux investissant dans le développement et l'équipement des forces armées sur des bases solides qui assurent la dissuasion de toute menace intérieure ainsi qu'extérieure. Avec l'avènement de la menace du terrorisme, et les défis sécuritaires et régionaux, le Maroc a adopté des politiques de défense en élaborant une stratégie de défense pour faire face à toute agression susceptible d'ébranler sa stabilité et sa sécurité intérieure, d'une part, et d'autre part, pour réaliser ses ambitions expansionnistes au dépens du peuple sahraoui et de certains pays limitrophes.

Sur cette base, le Maroc a adopté une doctrine militaire basée sur l'offensive, et ce, en fonction de la menace qui le guette et aussi en fonction de sa force militaire et son influence diplomatique.

Afin de clarifier cela, je vais essayer à travers cet article d'aborder, tout d'abord, la notion de la doctrine, ensuite, les fondements de la doctrine militaire marocaine, à la fin, l'incarnation de la doctrine militaire marocaine.

I-La notion de la doctrine :

Le concept de doctrine est considéré comme un sujet difficile à définir, parce qu'il est immatériel et moral il est relatif et diffère selon la philosophie sur laquelle les concepts de nation sont basés, et selon la nature géographique et les dangers auxquels un Etat est confronté.

Avant de rentrer dans le vif du sujet, il faut définir la notion de la doctrine.

1- Définition du mot doctrine : le mot doctrine, dérivé du mot latin doctrina, « signifie littéralement un ensemble des croyances, des opinions ou des principes d'une religion, d'une école littéraire, artistique ou philosophique, d'un système politique, économique, militaire, etc. »¹. Cela veut dire que le mot doctrine fait l'objet d'une adhésion dans une conviction qui n'engage que l'individu ou le système pour qui elle est conçue.

Dans son sens militaire le mot doctrine signifie « tous les principes, politiques, questions techniques et méthodes à travers lesquels les forces

¹ Dictionnaire **le grand Larousse illustré**, Paris 2005, p 755.

armées peuvent diriger leurs actions, dérivées des idées et pratiques avancées convenues, qui découlent d'une expérience pratique ou théorique »¹

La majorité des stratèges militaires sont d'accord sur la définition de la doctrine militaire, qui, incarne la politique militaire, en exprimant la volonté et la vision officielle de l'Etat, se rapportant aux questions typiquement militaires.

Le maréchal russe Sokolovski a expliqué la doctrine militaire comme étant « l'expression d'opinion acceptées sur l'évaluation politique des problèmes recouvrant une guerre future, l'attitude de l'Etat vers celle-ci, sa définition, la préparation du pays sur le plan économique et moral, l'organisation et la préparation des forces armées et les méthodes de combat...Il faut donc comprendre par doctrine militaire, ce système officiellement approuvé d'opinions, scientifiquement basées sur les problèmes fondamentaux de la guerre»².

Quant au maréchal américain David C. Estée, ce dernier a défini la doctrine comme « les principes fondamentaux formellement adoptés par l'Etat qui fournit des preuves pour les questions d'organisation, de commandement, de contrôle, d'utilisation et de maintien de la force militaire afin d'atteindre des objectifs nationaux de la nation »³

Un autre groupe de chercheurs occidentaux, définit la doctrine militaire en tant qu'« un ensemble de croyances et de principes généraux pour clarifier l'approche de la politique de défense militaire d'un Etat et sa mise en œuvre à travers la stratégie militaire de l'Etat, dont les objectifs sont puisés de la stratégie suprême de ce pays »⁴.

Cela veut dire que la doctrine militaire est une interprétation de la politique suprême d'un Etat. Elle est « une construction intellectuelle qui formule le savoir jugé nécessaire et suffisant pour guider les acteurs militaires dans la conception, la planification et l'exécution de l'action militaire. Elle

¹ سوسن العساف استراتيجية الردع، العقيدة العسكرية الأمريكية الجديدة والاستقرار الدولي، الشبكة العربية للأبحاث والنشر، الطبعة الأولى بيروت 2008، ص 164

² Maréchal Sokolovski, Stratégie militaire soviétique, Edition l'HERNE, Paris 1984, p.71.

³ سوسن العساف، مرجع سابق، ص 165

⁴ - مرجع سابق، ص 165

prescrit les règles et les conditions optimales d'engagement des forces et les diffuse au sein de l'institution »¹.

Selon les définitions précédentes et malgré les différentes significations données, la doctrine militaire serait un ensemble de valeurs et de principes qui visent à établir les théories de la science militaire et les sciences de l'art de la guerre, et à déterminer la construction, la préparation et l'utilisation des forces armées en temps de paix et de guerre afin d'atteindre les buts et objectifs politiques de l'État.

De ce qui précède, « la doctrine militaire dépend des tâches générales de l'État dans le domaine de politiques externes et internes, de la structure sociale, du statut moral et de la situation économique et culturelle. Elle détermine la nature de la guerre, selon laquelle les besoins des forces armées sont affichés. Elle est parallèle à l'idéologie politique du système et se caractérise par sa stabilité aux niveaux supérieures et dans les prérogatives de la direction politique de l'État d'où elle puise sa réflexion stratégique »².

Compte tenu de l'importance suprême de la doctrine militaire et de la pensée qu'elle produit et qui contrôle de nombreux aspects de la vie dans le pays, les États tiennent à ne pas divulguer leurs doctrines militaires. Notamment, les règles, les concepts, les valeurs et les fondements convenus par l'élite de la nation. On peut présumer la doctrine militaire d'un État, par rapport à son organisation, sa formation, son armement, son économie nationale et sa politique étrangère. Donc, la doctrine militaire peut être comprise comme la mise en œuvre des moyens militaires nécessaires pour réaliser des objectifs à la limite du cadre politique envisagé par la stratégie globale du pays.

La doctrine « même formalisée, dans certains pays, reste confinée dans le secret-défense et sa diffusion strictement contrôlée »³

¹ Djouhri Ismail, La Doctrine Militaire Algérienne et les Nouveaux Défis Sécuritaires, cours du cycle LMD, p.2.

² - سوسن العساف، ص 166

³ Ismail DJOUHRI, op. cit. p. 8.

2- Type de doctrines :

avant de traiter les différents types de la doctrine militaire il y a lieu de connaître les niveaux dans lesquels la doctrine est réalisée et arrêtée ou décidée. La doctrine militaire est concrétisée à trois niveaux :

Le niveau stratégique, qui recouvre l'ensemble de principes politiques qui traitent les questions qui ont un rapport avec le conflit armé, ainsi que le développement de l'arsenal militaire d'un pays. A ce niveau, le choix de la doctrine est guidé en fonction des moyens disponibles et aussi de ceux dont dispose l'adversaire. Toutefois, dans la réalité « les choix stratégiques sont guidés par une multitude de facteurs »¹.

Le niveau opérationnel, qui concerne l'ensemble de principes à caractère militaire et qui traite les questions portant sur la dotation et l'emploi des forces armées d'un pays.

Le niveau tactique, qui renvoie aux principes d'emploi des forces, issues des deux niveaux. A ce stade, l'objectif est de protéger les troupes et détruire celles de l'ennemi, avec l'intensification des feux.

Ces trois niveaux peuvent être résumés par le concept de la stratégie militaire que Clausewitz envisage comme « l'usage de l'engagement aux fins de la guerre. Elle établit le plan de guerre et fixe en fonction du but en question une série d'actions propres à y conduire ; elle élabore donc les plans des différentes compagnes et organise les différents engagements de celles-ci »²

Il y a lieu également de distinguer entre trois types de doctrines :

a- La doctrine offensive : le terme offensif renvoie directement à l'attaque. La doctrine offensive vise à anéantir l'ennemi le plus rapidement possible, son efficacité repose « sur l'étouffement du l'adversaire avant qu'il n'ait le temps de réagir »³ elle est fondée sur l'agressivité son but est « la conquête du territoire de l'adversaire et la soumission de sa volonté politique »⁴.

¹ Gérard CHALLAND, Arnaud BLIN, Dictionnaire de Stratégie Militaire, éd PERRIN, France, avril 1998, p. 605.

² Ibid. p.600

³ Ibid p. 502.

⁴ Ibid. p. 503.

C'est la doctrine des grandes puissances qui ont des visées expansionnistes, hégémoniques.

b- La doctrine défensive, pour sa part est basée sur le principe de la défense et de la riposte, aussi, sa fonction est « de préserver le territoire et l'indépendance politique de la nation contre une agression venue de l'extérieur »¹. Elle est concrétisée par les pays neutres et non alignés. Elle vise à épuiser l'adversaire dans le but de « préparer l'offensive tactique qui doit l'anéantir »².

Selon Clausewitz, la fonction de la défense est « de parer un coup. Son objectif est de préserver une tâche qui est plus facile que celle d'acquérir »³.

c- La doctrine préventive : c'est une forme de défense qui est fondée sur la contre-offensive elle n'est pas fondée sur une affirmation de la menace, mais, sur les probabilités de l'offensive présumée de l'adversaire. C'est dire qu'elle est fondée sur « les intentions, réelles ou non, de ce dernier plutôt que sur l'action elle-même »⁴. On peut dire que l'action préventive n'est pas toujours certaine de la validité des données disponibles, car l'adversaire peut renoncer à ses décisions et changer de position. Dans ce cas l'action préventive devient une attaque arbitraire, et quelles que soient les justifications possibles de l'action préventive, elle reste une agression par excellence.

II- Les fondements de la doctrine militaires marocaine

La doctrine militaire marocaine a connu beaucoup de changements à travers le temps, ces changements sont liés dans une grande partie aux deux tentatives de coups d'état qu'a vécues la monarchie marocaine 1971-1972, ce qui a amené à faire beaucoup de mutations dans l'organisation

¹ Ibid. p. 166.

² Gérard CHALLAND, Arnaud BLIN, op. cit. p. 166

³ Ibid.

⁴ Ibid. p. 503

militaire et plus particulièrement dans le système de prise de décision, un système décisionnel centralisé autour de la personne du Roi.

Dès lors, la doctrine militaire marocaine peut être perçue clairement à travers trois marqueurs qui peuvent la déterminer et qui s'articulent autour de :

1-L'identification de la menace :

- a- Les menaces internes : au plan interne, on pourrait identifier trois menaces :
 - La menace militariste putschiste, les tentatives répétées de coups d'état dans les années 1971-1972, ont amené le Roi Hassan II à adopter des mesures contraignantes, pour se protéger de son appareil militaire. En effet, il a pris la décision en mois d'août 1972, de transformer le Ministère de la Défense Nationale en Département de Défense Nationale, dont le secrétaire général est placé sous l'autorité du Roi.
 - La menace islamiste, en 1997, le Roi a créé le ministère délégué du premier ministre. Durant cette période, la tension monte au Maroc à cause de la montée islamiste.
 - La menace sécessionniste des mouvements de foules durant le printemps arabe, ainsi que la menace du régionalisme berbère, dans la région du Rif, et les tentatives des soulèvements populaires.

b- Les menaces externes :

C'est à travers ses voisins que le Maroc perçoit sa menace à son intégrité territoriale.

D'abord, l'Algérie, mettant en amont son soutien au peuple sahraoui dans sa quête à son droit à l'autodétermination. Cette opposition fera toujours de l'Algérie un antagoniste aux intérêts du royaume. Aussi en retournant un peu vers le passé, il y a eu guerre des sables d'octobre 1963 suite à la revendication marocaine d'une partie (zone de la Saoura) du territoire algérien qui a mis fin aux relations amicales entre les deux pays. Dès lors, la parité stratégique avec l'Algérie devient une priorité pour le royaume. En plus de ces différends, l'Algérie décide de fermer ses frontières avec le Maroc en 1994, suite à la décision unilatérale du Roi Hassan II d'imposer les visas aux algériens.

En effet, l'agression marocaine de l'Algérie en 1963, dévoile clairement sa posture doctrinale offensive.

Ensuite, l'Espagne qui est le deuxième partenaire commercial du Maroc. La relation entre les deux pays a toujours été très tendue. L'Espagne, désireux de redevenir la puissance méditerranéenne, voit dans le Maroc sa rivale en Afrique, aussi il y a l'incident de l'ilot de Leila¹ en 2002 a démontré que la menace espagnole persiste et peut se déclencher à tout moment. Ajoutons à cela, l'annonce de l'Espagne en 2017 du lancement d'un satellite d'observation en réponse au satellite d'observation lancé par le Maroc², ce qui témoigne que la rivalité entre les deux atteint le milieu spatial.

Malgré ces contentieux, les deux pays ont choisi d'entretenir des relations harmonieuses, en optant pour une coopération économique. Ainsi, plus les échanges entre les deux pays seront importants plus le coefficient de la rupture sera réduit.

Le choix du Maroc d'opter pour la coopération économique avec l'Espagne au lieu de se lancer dans la rivalité, est la résultante des rapports de forces qui sont défavorables pour le Maroc.

L'Espagne demeure une puissance incontournable par rapport au Maroc. Cet assortiment, est une preuve d'un changement dans la posture doctrinale marocaine, qui choisit la défensive, malgré les intentions offensives qu'il avait à ce sujet, mais comme l'antagoniste qui était devant lui été plus au moins fort que lui il a choisi de calmer quelque part le jeu et revenir sur son engagement expansionniste qu'il voulait avoir sur l'île de Leila.

¹ Une petite île entre l'Espagne et le Maroc, où, le 11 juillet 2002 lorsqu'un groupe de six soldats marocains a débarqué sur l'île et mis en place un avant-poste, ce qui a provoqué la riposte de l'Espagne, qui décide à son tour, le 12 juillet, d'envoyer des patrouilleurs et de débarquer sur l'île le 18 juillet et prendre les militaires marocains en prisonniers et les reconduire ensuite jusqu'à la frontière marocaine.

² www.leseco.ma/l-espagne-lancera-son-satellite

Cette position démontre parfaitement le traitement de deux poids, deux mesures qu'il utilise avec ses ennemis potentiels, et démontre aussi que sa doctrine militaire n'est pas fixe et qu'elle change en fonction de la menace à laquelle il fait face.

Enfin, le Sahara occidental qui demeure une menace pour la stabilité du Maroc. Malgré que le conflit est asymétrique mais tout de même, il représente une menace potentielle pour le Maroc, qui, refuse de reconnaître le droit du peuple sahraoui à s'autodéterminer.

Malgré la pression internationale à ce sujet, le Maroc reste déterminé sur le fait de l'autonomie politique du peuple sahraoui au lieu de l'autodétermination, la perception de la menace dans cette zone est affichée par la construction du mur de défense marocain.

Le Maroc a également adopté cette stratégie en 1980, qui répondait à une double nécessité stratégique. La préservation du sud marocain de toute incursion, mettre à l'abri les zones utiles pour mieux les exploiter (le port de Laayoune - Smara et les gisements de Boucraa); étendre progressivement l'espace saharien sécurisé et réduire ainsi l'espace de manœuvre du Polisario. Pour cela, il a mobilisé les Forces Armées Royales (FAR) dans cette région. En effet, 60% des effectifs militaires sont stationnés sur ce territoire occupé.

2-Budget de défense et la politique d'armement :

Le budget de défense marocain est estimé à 3290 millions de dollars en 2017, il a plus que doublé par rapport aux années 2000 où il été estimé aux environs de 1 à 1.5 millions de dollars, il n'arrête pas d'augmenter depuis l'intronisation du roi Mohamed VI. La part du budget de défense par rapport au PIB est relativement stable de 3.19%¹.

Toutefois, on avance que le budget de défense marocain devrait connaître une augmentation de l'ordre des 30% pour l'année 2020², et ce, avec la

¹ Pascal Boniface, op. cit. p. 200.

² Ibid. p. 200.

création de nouveaux poste budgétaires et l'augmentation des salaires ainsi que les programmes de modernisation de l'armée marocaine et le renouvellement de ses équipements.

Pour ce qui est de la politique d'armement, on retient généralement le fait que le Maroc ne dispose pas d'une industrie de défense propre, hormis les expériences en matière de maintenance et de production d'armes légères ou de munitions, même si le développement de l'industrie de l'aviation civile pourrait constituer une assise pour le développement de technologies duales liées à l'aéronautique.

Si les principaux fournisseurs du Maroc en équipement de défense demeurent les États-Unis, la France, le royaume a entrepris de diversifier ses sources d'approvisionnement en se tournant notamment vers la Chine et la Russie.

3- Les manœuvres militaires :

Depuis leur création, les Forces Armées Royales marocaines, ont participé à de nombreux exercices militaires nationaux et internationaux. A commencer par leur participation aux opérations du maintien de la paix (OMP), et ce, depuis 1960, dans la mission des Nations Unies au Congo, durant la période allant de 1960 au 1964, avec une contribution de 3200 soldats déployés pour soutenir la transition politique vers l'indépendance. Le tableau ci-après, regroupe les participations du Maroc aux opérations du maintien de la paix.

Tableau – Participation du Maroc aux OMP (1960-2017)¹

Mission	Contribution marocaine
ONUC (1960-1964) Mission des Nations unies au Congo	3 200 soldats déployés pour soutenir la transition politique vers l'indépendance.
ONUSOM I et II (1992-1994) Opération des Nations unies en Somalie	Déploiement de 1 430 effectifs composés de militaires policiers et observateurs, chargés de surveiller le cessez-le-feu et sécuriser l'acheminement de l'aide.
APRONUC (1992-1994) Autorité provisoire des Nations unies au Cambodge	Déploiement de 100 personnels policiers.
UNAVEM I, II, III (1991-1995 1995-1997) Mission de vérification des Nations unies en Angola	Engagement de 15 observateurs et de 11 policiers.
MONUC (1999-2010) Mission des Nations unies au Congo	Déploiement de 750 militaires, 4 officiers d'état-major, 4 policiers, 1 hôpital médical de campagne dont les prestations sont assurées par 51 militaires experts.
IFOR (1995-1996) Force de la mise en œuvre de la paix en Bosnie-Herzégovine	Déploiement d'un contingent de 1 300 soldats.
SFOR (1996-1999) Forces de stabilisation de la paix en Bosnie-Herzégovine	Après la réorganisation de la SFOR, le Maroc a réduit ses troupes à 135 personnes.
KFOR (1996-2009) Forces de l'OTAN au Kosovo	Déploiement d'unités militaires et médicales de 438 personnes.
ONUCI (2004-2017) Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire	734 militaires déployés pour restaurer la stabilité après la crise postélectorale.
MINUSTAH (2004-2006) Mission des Nations unies pour la stabilisation en Haïti.	Mission conjointe hispano-marocaine. Contingent de 364 personnes dont 164 Marocains.
MONUSCO (2010) Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en Rép. dém. du Congo	Déploiement de 835 soldats, 3 experts et d'une unité médicale.
MINUSCA (2014) Mission Multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation de la Centrafrique	749 militaires et 11 experts chargés de restaurer la sécurité et contenir la violence entre groupes armés.

¹ www.observatoire-boutros-ghali.org

Aussi, parmi les exercices les plus importants auxquels les Forces Armées Royales participent, il y a l'exercice « African Lion ». Il s'agit d'un exercice bilatéral annuel entre les Forces armées marocaines et celles des États-Unis destiné à « améliorer l'interopérabilité et l'appréhension mutuelle des tactiques, techniques et procédures militaires »¹. C'est un exercice de haut niveau qui est organisé annuellement sous l'égide de l'AFRICOM (US Africa Command) et de l'USARAF (US Army Africa) et peut voir la participation d'autres pays.

La coopération avec l'OTAN est également importante, puisqu'en 2016 le Maroc s'est vu octroyer l'accès à la plateforme d'interopérabilité de l'Alliance en vue de renforcer les secteurs de la défense et de la sécurité. En 2017, l'OTAN a conduit un exercice d'entraînement maritime avec la marine royale marocaine. Cet exercice a vu la participation de frégates espagnoles et turques aux côtés de navires de la marine marocaine, notamment pour des manœuvres de navigation et d'embarquement des forces spéciales ; exercices qui se sont tenus au niveau des côtes de Casablanca »²

L'armée marocaine est présente aussi au Yémen à côté des monarchies du golfe contre la menace des Houthis sur l'Arabie Saoudite. À titre d'exemple, la participation des FAR à ce genre d'opération lui permet d'acquérir une grande expérience sur le terrain car ces opérations ressemblent beaucoup aux opérations que le Maroc mène contre le Polisario.

La présence militaire du Maroc au Yémen traduit parfaitement sa doctrine militaire offensive, qui est conduite par deux logiques. La première, est la protection du régime monarchique et l'Arabie saoudite, qui est le socle et le symbole de la religion musulmane. La protection des monarchies relève de l'impératif défensif des monarques, puisque si une monarchie tombe

¹ Jane's, (2013), « HIS Jane's sentinel, country risk assessments, north Africa », Ed. HIS, p.610.

² « NATO Conducts Maritime Training With Royal Moroccan Navy » www.mc.anto.int

c'est toutes les monarchies qui vont suivre, (l'effet du domino), ce qui oblige l'alignement de tous les monarques sur une seule posture.

La deuxième logique, renvoie au besoin du Maroc d'avoir le soutien de ces monarchies pour défendre sa politique expansionniste qu'il mène sur le Sahara occidental et aussi avoir, d'une part, un soutien direct si jamais un conflit armé serait provoqué contre l'Algérie, et d'autre part, un soutien indirect, de la part d'Israël, par le biais de ces monarchies.

La participation du Maroc aux opérations du maintien de la paix lui confère l'acquisition de l'expérience sur le terrain, vu que ce pays n'as jamais fait de guerre au sens propre du mot, et lui permet également d'exercer le professionnalisme des FAR aux côté de compétences étrangères.

Pour ce qui est des exercices nationaux, on peut citer l'exercice 'Ousserd' organisé en 2008, le premier exercice qui a vu l'engagement des trois branches principales des FAR (Terrestre, Aérienne, Navale) avec la participation de 2 500 soldats¹.

III- L'incarnation de la doctrine militaire marocaine :

Le rempart de la doctrine militaire marocaine peut être perçu par son organisation et ses équipements de défense, ainsi que son alignement stratégique. Ces éléments essentiels peuvent déterminer en profondeur la doctrine militaire du royaume.

1- Organisation et équipement de défense :

a- Organisation :

Les forces armées royales ont été mises en place au lendemain de la fin du protectorat français sur le royaume en 1956, par la fusion des troupes coloniales et des éléments de l'armée marocaine de libération (AML). Cette création fut objet du dahir² n° 1-56-138 du 25 juin 1956, portant la création des forces armées royales, complété par le dahir n° 1-56-209 du 8 septembre 1956, qui stipule dans son article premier qu' « il est institué

¹ IHS, 2013, op. cit, p.610.

² Le dahir, c'est le décret du Roi.

une armée royale marocaine. Cette armée est placée sous notre autorité¹ et porte le nom de Forces Armées Royales », ce qui veut dire que les FAR sont organisés autour de l'autorité du Roi qui est chef suprême et chef d'état-major général des FAR. Elles sont structurées en cinq commandements, à savoir, l'Armée royale, les Forces royales air marocaines, la marine royale, la gendarmerie royale, et enfin, la garde royale.

L'Etat-major général des FAR comporte cinq bureaux chargés de la logistique, des opérations, du renseignement, ainsi que la sécurité militaire. Hormis les Forces Armées Royales, la composition des forces de sécurité marocaines est complétée par d'autres organes affiliés au ministère de l'Intérieur ou dépendants directement du Roi. Parmi les plus importants, on compte la Direction Générale des Études et Documentation, ou encore la Direction Générale de la Sûreté Nationale²

L'Armée royale est chargée des opérations militaires terrestres. On lui retient généralement une organisation en deux zones distinctes, la zone Nord, responsable de la défense du territoire marocain proprement dit ; et la zone Sud qui couvre le territoire occupé du Sahara occidental. On avance pour cette dernière zone des chiffres allant entre 120 000 et 160 000 Hommes, en termes de troupes présentes, ce qui situerait plus du deux-tiers du total des troupes marocaines »³ ce qui fait que 60% de son effectif global est déployé en territoire occupé du Sahara occidental, en face de la zone Sud-Ouest de la troisième Région Militaire algérienne.

L'Armée royale compterait 130 000 actifs ainsi que 187 000 réservistes et paramilitaires⁴.

¹ L'autorité du roi.

² Pour une nouvelle stratégie de défense intégrée du Maroc », présenté par l'équipe de www.far-maroc.on.ma. P.36

³ IHS, 2013, op.cit., p.603.

⁴ Pascal Boniface, op. cit. p. 200.

b- Equipements de défense :

Pour mieux cerner l'équipement militaire marocain et sa position, il faut bien le répartir selon les forces militaires marocaines qui seront comme suit :

- Les forces terrestres : avec un effectif de 175 00 hommes, l'armée de terre marocaine comprend dans son arsenal de guerre 430 chars de combat¹.
- Les forces navales : elles comptent un effectif de 8 000 hommes, avec 1 destroyer et 5 frégates²
- Les forces aériennes : elles comptent un effectif de 13 .000 hommes avec 70 avions de combat³.

Afin de mettre en place un système de défense anti-aérien à plusieurs niveaux couvrant l'ensemble de son espace aérien, le Royaume recourt à l'acquisition de plusieurs types de systèmes de défense antiaérienne entre courte/moyenne/longue portées et haute altitude. Mais le pays semble, toutefois, limité dans ses choix par la loi de sanctions américaines contre les adversaires de l'Amérique (CAATSA)⁴, ces limites sont illustrées dans le cas de l'acquisition du Système russe S-300 qui avaient irrité les États-Unis d'Amérique et amené le Maroc à s'orienter plutôt vers le système américain de défense aérienne Patriot PAC-2 ou HQ-9 chinois.

L'acquisition de tels armements est motivée par la logique de la dissuasion, qui consiste à faire peur à l'ennemi et le pousser à ne pas utiliser sa force « en sachant qu'il y a de l'autre côté une contrepartie pouvant lui faire autant mal qu'il ne ferait subir-lui-même à l'Etat qu'il compte agresser »⁵ Ainsi, n'importe quel système de dissuasion qui n'a pas une frappe en profondeur aussi puissante ne pourra dissuader l'ennemi.

Pour atteindre l'objectif de la dissuasion et éventuellement l'attaque des ennemis, le Maroc décide de recourir à des fournisseurs non traditionnels

¹ Ibid. p. 200.

² Pascal Boniface, op. cit. p. 200.

³ Ibid. p. 200.

⁴ www.fr.sputniknews.com

⁵ « Pour une nouvelle stratégie de défense intégrée du Maroc », présenté par l'équipe de www.far-maroc.on.ma p.23

à l'exemple de la Chine, qui « ne se soumet pas aux restrictions en matière de portée des armements conventionnels destinés à l'export, imposées par les pays occidentaux en vue de garantir leur suprématie militaire sur les pays tiers-mondistes »¹ elle fixe les restrictions en matière de portée de tir fixée à 300 km.

La Chine propose à l'export des systèmes qui dépassent la portée fixée par les fournisseurs occidentaux, par exemple le système SY-400 chinois, c'est un système d'armes balistique qui a une force de frappe très profonde et qui peut atteindre les objectifs tracés par le Maroc.

Comme ces suggestions évoquent le SY-400 chinois qui a une portée de 400 km au nombre de 3 bataillons, il est important de noter les cibles potentielles envisagés dans la logique qui motive l'acquisition de tels systèmes².

Cibles pouvant être atteintes par le système SY-400³.

Algérie	Espagne
-Base navale de Mers El Kebir	-Base aéronavale de la Rota
-Base Aérienne de Bousfer	(Armada/Avions de
-Base Aérienne de Méchria	Transport/Chasseurs)
(Mig 29/ L-39	-Base aérienne de MORON
-Base Aérienne de Béchar (Mig	(EF-2000)
29/ Mig 25)	-Base aérienne Gando (F/A-18)
-Base Aérienne de Chlef	-Base aérienne Alcantarilla
(Hélicoptères)	(Transport)
-Base Aérienne de Tindouf	-Base aérienne Murica San
(Mig 29)	Javier
-Installations Militaires de Sidi	-Installations pétrolières
bel Abbas	d'Algeciras (Port/Raffinerie).
-Installation Pétrolière d'Arzew	

¹ Ibid. p. 23.

² Ibid, p. 24.

³« Pour une nouvelle stratégie de défense intégrée du Maroc », op. cit, p. 23.

Selon le Maroc, l'Algérie et l'Espagne sont une menace directe pour sa stabilité et ses intérêts, pour y faire face, il concentre ses équipements stratégiques sur trois axes, en incluant bien sur le Sahara-Occidental, au point d'implanter son arsenal de défense tout au long des frontières algéro-marocaine.

Le Maroc tente aussi de moderniser son armée en acquérant des systèmes d'armes très sophistiqués, à une grande portée de frappe en profondeur, dans le but d'atteindre l'Algérie et l'Espagne en cas de guerre.

2- L'alignement stratégique avec les pays alliés.

La politique étrangère marocaine reste inchangée, elle demeure principalement basée sur la marocanité du Sahara occidental. Cette position se traduit par un comportement international différencié et adopte le principe de « celui qui n'est pas avec moi, alors il est contre moi ».

Aussi pour échapper aux éventuels embargos, le Maroc diversifie ses alliances stratégiques, qui étaient, la France, les USA et les monarchies arabes.

La stratégie marocaine de diversification des alliances stratégiques s'exprime de plus en plus clairement depuis le début des années 2010, et semble s'orienter dans un premier temps vers les BRICST (BRICS + Turquie)¹, avec l'organisation d'exercices conjoints avec le Royaume-Uni, ce qui témoigne une diversification qui se veut être distincte.

En 2012, les principaux axes d'une telle stratégie touchent notamment à la dynamisation des échanges commerciaux et des investissements, la mise en œuvre d'une nouvelle politique de promotion économique, le renforcement des liens socioculturels, ainsi que l'amélioration du cadre juridique et institutionnel². La concrétisation de partenariats stratégiques avec la Russie et la Chine s'inscrit dans le cadre de cette stratégie.

¹ www.ires.ma

² AZIRAR, Ahmed, EL HOUDAIGUI, Rachid, TAOUIL, Redouane, HANCHANE, Hicham, (2012), « **Diversification des alliances stratégiques du Maroc : potentiel de relations avec les BRICS et la Turquie** », Editions Institut Royal des Etudes Stratégiques. P.56

La visite de Mohamed VI en Russie en 2016, la première depuis 2002, a été l'occasion de renouveler les accords de libre-échange et la signature d'accords de pêche, ainsi qu'une déclaration de partenariat stratégique qui a couvert des sujets comme la coopération antiterroriste et militaire.

La politique de défense marocaine a toujours été pensée en fonction de ses visées expansionnistes. Cette priorité représentant la partie émergée de l'impératif de protéger la monarchie de toute menace, qu'elle soit interne ou externe.

Sur le plan tactique, la doctrine militaire marocaine s'inspire fortement des doctrines française ou américaine, voire même espagnole, auxquelles s'ajoutent les enseignements tirés des engagements des Forces Armées Royales (FAR) sur le théâtre des opérations dans les années 1960-1990¹.

Au niveau stratégique, la doctrine qui organise et structure le rôle des FAR s'appuie sur ce que Rachid EL HOUDAIGUI a qualifié de continuum défense-sécurité qui donne la priorité au triptyque composé de la question du Sahara Occidental, de l'élargissement des prérogatives de la défense pour inclure les nouveaux défis sécuritaires, ainsi que de la consolidation des missions extramilitaires des FAR.

Néanmoins, on s'accorde à dire que la politique de défense marocaine a toujours été définie en fonction de son combat pour l'intégrité territoriale du pays et des menaces perçues vis-à-vis de ses voisins. En ce sens, la question du Sahara Occidental « constitue la question prioritaire de la stratégie militaire marocaine »².

L'autre caractéristique de la politique de défense marocaine réside dans la structure décisionnelle qui est centrée autour du Roi. ce caractère proviens de la structure décisionnelle de la période coloniale où « la France a

¹ Jane's, (2013), « **HIS Jane's Sentinel, Country Risk Assessments, North Africa** », Editions HIS, Issue 32, p. 509.

² SAIDY, Brahim, (2009), « La politique de défense marocaine, Articulation de l'interne et de l'externe », **Maghreb - Machrek**, N°202, p. 121

assumé, au nom du Maroc et en vertu du traité de Fez de mars 1912, les missions de 'défense' et d'affaires étrangères' »¹.

Les relations qu'entretient le royaume avec les États-Unis d'Amérique occupent une place prépondérante dans la diplomatie militaire du Royaume. Considéré comme rempart contre le communisme durant la Guerre froide, le Maroc devient pour les États-Unis un point d'appui dans la lutte contre le terrorisme transfrontalier depuis les attentats survenus au Maroc en 2004²

L'Europe est également présente dans la diplomatie de défense marocaine, dans le cadre d'accords bilatéraux ciblés autour de l'assistance mutuelle, du bon voisinage, de la formation ou de la coopération technique surtout avec la France.

Quant à la présence de la ligue arabe dans la diplomatie de défense du Maroc cela peut être interprété par la vision du Maroc qui cherche un appui dans le conflit du Sahara occidental.

IV- Conclusion :

Le Maroc dans la formulation de sa doctrine s'est inspiré des grandes puissances notamment les USA et la France. Il a participé dans des guerres et des conflits en dehors de son territoire géographique, contre Israël, en 1973, l'organisation terroriste DAESH, et dans la tempête décisive au Yémen aux coté des pays du Golfe, comme il a participé aux opérations de maintien de la paix.

Depuis l'indépendance du Maroc en 1956, ce dernier cherche à réaliser le rêve grandiose du grand Maroc³. Il a adopté des stratégies expansionnistes en direction de l'Algérie en 1963, et en 1975 en direction du territoire occupé du Sahara-Occidental. Ce qui lui confère sa position paranoïaque permanente.

¹ Ibid. p. 124

² Ibid. p. 129.

³ Le rêve du grand Maroc est attribué à monsieur Allal el fassi l'un des pères fondateurs du parti Istiqlal marocain, qui a dessiné un jour la carte du grand Maroc qui recouvre une partie de l'Algérie, le Sahara occidental, la Mauritanie, le Mali et une partie du Sénégal.

A travers les revendications territoriales que la monarchie cherchera à se procurer en dépit du peuple sahraoui, la question du Sahara Occidental demeure plus que jamais le point focal des politiques étrangères et de défense marocaine, seules les tentations expansionnistes semblent justifier des prises de position parfois incohérentes, appuyées à des alliances qui témoignent souvent de principes contradictoires partagés entre Occident et le Monde arabo-musulman.

Tous les indices nous autorisent à affirmer que la doctrine militaire marocaine est offensive teintée de la dissuasion envers les pays faibles et défensive envers les pays forts par rapport à son arsenal militaire et en fonction de ses alliances stratégiques. L'extension territoriale du Maroc au Sahara-Occidental est synonyme de la logique offensive qui régit la doctrine militaire du royaume. Car toute expansion est synonyme de l'offensive surtout quand le territoire annexé est reconnu comme territoire occupé par les Nations Unies.

En finale, y a lieu de dire que le Maroc a adopté une ligne de conduite qui se heurte avec l'Espagne sur le différend territorial, et avec l'Algérie sur la rivalité et le maintien de l'équilibre stratégique dans la région du grand Maghreb. Ainsi qu'avec le Sahara-Occidental, comme territoire occupé. Et pour faire face à ces obstacles, il adopte une doctrine militaire fluctuante en fonction du poids de ses antagonistes, et choisi des équipements de défense dissuasifs.

Le choix de ces équipements révèle la nature de la politique de défense et de la doctrine adoptée à cet effet, et lui donne le caractère variable à sa doctrine militaire. Ce pays par conséquent, veut introduire la dissuasion dans sa doctrine militaire défensive et offensive.

Références

I- Ouvrages

- 1- **Dictionnaire le grand Larousse illustré**, Paris 2005, 2763 pp ;
- 2- Gérard CHALLAND, Arnaud BLIN, **Dictionnaire de Stratégie Militaire**, éditions PERRIN, France, avril 1998, 792pp ;

3-Jane's, « HIS Jane's sentinel, country risk assessments, north Africa », Ed.HIS, 2013, p.610;

4- Maréchal Sokolovsky, Stratégie militaire soviétique, Edition l'HERNE, Paris 1984, p.71 ;

5- Pascal Boniface, « L'année stratégique 2017 », Editions Armand Colin, Paris 2016, 585pp ;

6- سوسن العساف: استراتيجية الردع، العقيدة العسكرية الأمريكية الجديدة والاستقرار الدولي، الشبكة العربية للأبحاث والنشر، الطبعة الأولى بيروت 2008

II- Article et revues

7-AZIRAR, Ahmed, EL HOUDAIGUI, Rachid, TAOUIL, Redouane, HANCHANE, Hicham, (2012), « Diversification des alliances stratégiques du Maroc : potentiel de relations avec les BRICS et la Turquie », Editions Institut Royal des Etudes Stratégiques ;

8- Ismail DJOUHRI, La Doctrine Militaire Algérienne et les Nouveaux Défis Sécuritaires, cours du cycle LMD ;

9- SAIDY, Brahim, « La politique de défense marocaine, Articulation de l'interne et de l'externe », In. Maghreb - Machrek, N°202, 2009.

10- « Pour une nouvelle stratégie de défense intégrée du Maroc », présenté par l'équipe de www.far-maroc.on.ma.

III- Sites électroniques :

11- La banque mondiale, « Maroc : rapport de suivi de la situation économique, 2017. www.banquemondiale.org;

12 -« Maroc légère hausse du chômage à 9.4% », www.lavieeco.com;

13 -« NATO Conducts Maritime Training With Royal Moroccan Navy» www.mc.nto.int;

14 www.fr.sputniknews.com

15 www.ires.ma

16 - www.leseco.ma/l-espagne-lancera-son-satellite

L'Influence des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) sur les Acteurs des Conflits

تأثير تكنولوجيات الاعلام والاتصال على فواعل النزاعات

HOUFEL Ali^(*)

Résumé

Le présent article a pour objet d'étudier, les problématiques liées à l'impact des Technologies de l'Information et de la Communication « TIC » sur les acteurs internationaux impliqués dans les conflits, qui ont toujours été marqués par l'introduction d'armes et/ou de doctrines nouvelles. Aujourd'hui l'information et son traitement ont bouleversé les rapports de forces sur la planète. Qui sait recueillir des données sur la situation d'un adversaire potentiel et les transmettre rapidement au bon destinataire dispose déjà d'un avantage considérable. Cet environnement numérique d'expression prend de plus en plus de l'ampleur grâce notamment au partage de la vidéo, des images, afin de répondre à l'évolution de la demande de la population qui tend à s'informer majoritairement à travers les canaux d'informations inhabituels « réseaux sociaux, chaînes de télévisions non gouvernementales qui exploitent en majorité les réseaux sociaux pour orienter les opinions ». Ces mêmes moyens modernes de communication sont désormais pris aux sérieux par certains acteurs dans une situation conflictuelle

ملخص

الغرض من هذه المقالة هو دراسة القضايا المرتبطة بتأثير تكنولوجيا المعلومات والاتصالات "TIC" على الفاعلين الدوليين المشاركين في النزاعات، والتي تميزت دائماً بإدخال أسلحة و / أو عقائد جديدة. اليوم، أدت المعلومات ومعالجتها إلى الإخلال بتوازن القوى على الكوكب. من يعرف كيفية جمع البيانات حول وضع خصم محتمل وإيصالها بسرعة إلى المتلقي المناسب لديه بالفعل ميزة كبيرة. هذه البيئة الرقمية للتعبير تكتسب المزيد والمزيد من الحجم بفضل مشاركة الفيديو والصور، من أجل تلبية الطلب المتغير لعامة الناس، الذين يميلون إلى الحصول على المعلومات بالأغلبية من خلال القنوات ذو معلومات غير عادية "الشبكات الاجتماعية، القنوات التلفزيونية غير الحكومية التي تستخدم الشبكات الاجتماعية بشكل أساسي لتوجيه الآراء". يتم الآن أخذ وسائل الاتصال الحديثة هذه على محمل الجد من قبل بعض الجهات الفاعلة في حالة الصراع لخلق بيئة

(*) – Doctorant en Sciences politiques/ Faculté des Sciences Politiques et Relations Internationales, Université d'Alger3

pour créer un environnement de manipulation et de désinformation afin de changer la trajectoire de la crise ou du conflit pour atteindre leurs objectifs. On peut dire Alors que les progrès technologiques rapides dans le domaine de l'information et de la communication ont entraîné une modification des méthodes de gestion des conflits.

من التلاعب والمعلومات المضللة من أجل تغيير مسارات الأزمة أو الصراع لتحقيق أهدافهم. يمكن القول إن التقدم التكنولوجي السريع في مجال المعلومات والاتصالات أدى إلى تغيير في أساليب إدارة الصراع.

Introduction

Au cours de ces dernières années, le développement exponentiel et rapide des Technologies de l'Information et de la Communication “TIC” a eu des effets importants tant positifs que négatifs sur tous les plans, notamment, militaire, social, économique, culturel et juridique dans l'ensemble des pays du monde.

L'évolution des réseaux informatiques a opéré une révolution silencieuse, qui a abouti à ce qu'on appelle le “village global”⁽¹⁾. Cette évolution des réseaux informatique a considérablement modifié les structures décisionnelles et opérationnelles de l'Etat, introduisant des modèles de gestion, de commande et de contrôle décentralisés.

Cette convergence génère une multitude de nouvelles possibilités. C'est en quelque sorte notre rapport à l'information, au temps et à la distance qui a changé. Comme le chemin de fer a rapproché les villes et, par ce fait même, les populations, les TIC abolissent, à leur tour, toutes les frontières. Dans les conflits, cela entraîne l'arrivée de nouveaux outils qui donnent la possibilité d'améliorer les pratiques actuelles et de développer de nouvelles solutions pour faire face aux défis d'aujourd'hui.

⁽¹⁾ Village global : Le village planétaire, ou village global (en anglais Global Village), est une expression de Marshall McLuhan, tirée de son ouvrage “The Medium is the Message” paru en 1967, pour qualifier les effets de la mondialisation, des médias et des TIC.

Aussi, l'utilisation de ces technologies engendre un bouleversement sans précédent dans le mode de vie de l'humanité. Les espaces liés aux intérêts nationaux se sont agrandis sous la poussée de la mondialisation, les flux d'informations et de communications ont créé des réalités virtuelles qui, en tout cas, modifient et influent sur le rapport espace/temps donnant lieu à de nouvelles réalités à travers les interconnexions des systèmes informatiques.

A la croisée de plusieurs domaines : politique internationale et géostratégie, médiologie⁽¹⁾, polémologie⁽²⁾, intelligence économique, prospective sur la société du savoir, mais aussi criminologie, dans un contexte où certains parlent de "guerre" de la connaissance, de l'information ou de l'image, il est indispensable de reconsidérer notre vision des conflits à l'ère numérique. Aujourd'hui avec les Technologies de l'Information et de la Communication, le champ de la puissance dépasse de la sphère matérielle proprement dite pour englober un champ immatériel où la maîtrise de l'information devient stratégique d'une façon plus massive que par le passé. Désormais, qui maîtrise l'information commande le futur. Une nouvelle vision stratégique s'impose.

La révolution des TIC se déroule donc aujourd'hui sur l'un des terrains plus sensibles des enjeux du pouvoir du monde de demain, celui de l'information. Si l'on en croit l'essayiste américain "Alvin Toffler"⁽³⁾, "à l'ère du pouvoir de richesse et de la force va succéder celle du savoir : savoir scientifique, information, nouvelles technologies, réseaux informatiques qui vont bouleverser la stratégie et la gestion des conflits".

⁽¹⁾ La médiologie : est une théorie des médiations techniques et institutionnelles de la culture. Médiologie est un néologisme apparu en 1979 dans l'ouvrage de Régis Debray, *Le pouvoir intellectuel en France*.

⁽²⁾ La polémologie (littéralement "science de la guerre") est une branche de la théorie des relations internationales mettant l'accent sur la compréhension des conflits, de leur origine et de leur fonctionnement.

⁽⁴⁾ En 1980, Alvin Toffler dans "The Third Wave", il décrit trois types de sociétés et le concept de vagues. Chaque nouvelle vague pousse l'ancienne société et établit la nouvelle. La société de la 3^{ème} vague est la société dite post industrielle (post années 1950) et est caractérisée par l'information, la technologie et la très grande diversité des sous-cultures.

La nouvelle ère de l'information et de la communication va influencer non seulement sur l'ensemble des secteurs (économique, militaire et culturel), mais également sur la vie sociale des individus ⁽¹⁾. Son avènement pourrait se traduire par de profondes transformations structurelles au niveau de la production, de la gestion, de la prise de décision et aussi dans la gestion et l'évolution des conflits.

Par ailleurs, ces mutations technologiques n'y vont pas toutes dans le bon sens du développement et de la modernité, souhaité par leurs créateurs. Malheur est de constater aussi la métamorphose technologique du crime, qui s'adapte de plus en plus aux avancées des TIC et des services offerts à travers ces TIC. Le monde de l'information, obligé de vivre de la consommation des TIC, est confronté aux menaces de l'Internet et du crime électronique en général.

Ces dangers peuvent aller d'une simple altération de données numériques, atteinte à la vie privée, jusqu'à plus grave encore, des actes de sabotage des installations stratégiques et d'atteintes à la souveraineté et à la stabilité des Etats et des nations. Les soulèvements des peuples arabes "Printemps arabe" sont l'exemple édifiant de la tournure adoptée dans l'usage des TIC, à des fins politiques pour ne pas dire de colonisations.

En effet, des moyens considérables relatifs au domaine des Technologies de l'Information et de la Communication ont été utilisés et mis à l'épreuve ces dernières années dans les différents conflits de part le monde. On entend généralement les moyens de diffusion d'information les moyens classiques tels que les médias de masse (presse écrite, radio et

⁽¹⁾ Ce même auteur, en 2006, dans "Revolutionary Wealth", il effectue une analyse détaillée de l'actuelle société dans laquelle la clé de la prospérité est la connaissance et non plus l'argent. Elle est solidement étayée par de multiples exemples qui démontrent que le monde dans lequel nous entrons sera radicalement différent. L'auteur dissèque toute la complexité de la société post-industrielle dans laquelle nous vivons depuis le développement de l'informatique dans notre vie quotidienne. Ce livre a été traduit en français sous le titre "La Richesse révolutionnaire en 2007".

télévision), les réseaux de télécommunication, la téléphonie jusqu'au plus sophistiquées tels que l'Internet à haut débit, l'Internet mobile, la communication et la diffusion des médias par satellite et les communications sans fil.

En même temps, Internet constitue un espace nouveau de l'affrontement auquel se livrent les parties de conflit. Il apporte chaque jour le spectacle d'une multitude d'initiatives de propagande et de désinformation parées des habits et des vertus d'un mode d'expression moderne et libre. Ce mode d'emploi complique singulièrement le travail des journalistes, qui risquent de s'y faire piéger. Il peut tout autant perturber et brouiller l'analyse ainsi que peut le faire le public d'une situation ou d'un événement. En tout état de cause, la guerre d'Irak de 2003 prouve qu'il est devenu un passage obligé pour toutes les stratégies de communication, des plus légitimes aux plus malveillantes. Il ne s'agit pourtant que des balbutiements d'un phénomène qui prendra toujours plus d'ampleur à l'avenir.

Les différents âges des conflits ont toujours été marqués par l'introduction d'armes et/ou de doctrines nouvelles. Les blindés et les avions au début du 20^{ème} siècle et l'arme nucléaire au milieu, les avions furtifs, les drones multi rôles de haute précision et les satellites : autant d'innovations majeures qui ont révolutionné la guerre. Aujourd'hui l'information et son traitement ont bouleversé les rapports de forces sur la planète. Qui sait recueillir des données sur la situation d'un adversaire potentiel et les transmettre rapidement au bon destinataire dispose déjà d'un avantage considérable.⁽¹⁾

Si ces nouveaux moyens d'information ont jusque-là modifié le paysage économique des pays et des grandes entreprises "multinationales" à travers la redéfinition des modèles d'affaires et des formules de commercialisation, leurs poids grandissant atteint aujourd'hui la vie politique. En effet dans ce contexte ces mêmes moyens de

⁽¹⁾ Laurent Murawiec, La guerre au XXI^{ème} siècle, éd Odile Jacob, Paris, 2000, P108.

communication et d'information ont permis de reconfigurer les méthodes de gestion des conflits ainsi que la courbe de leurs évolutions.

Une crise ou une révolte qui peut être locale ou nationale passe rapidement à un conflit régional voire internationale grâce à ces Technologies de l'Information et de la Communication. Internet, Facebook, Youtube et Twitter ont joué un rôle important particulièrement dans la “révolution” tunisienne mais aussi dans la “révolution” égyptienne, libyenne et syrienne. On les appelle même les “révolutions numériques”⁽¹⁾.

Aujourd'hui dans un conflit, cet environnement numérique d'expression prend de plus en plus de l'ampleur grâce notamment au partage de la vidéo, des images, les demandes et les besoins de la population qui n'étaient pas entendus auparavant. Ces mêmes moyens modernes de communication sont désormais pris au sérieux par certains intervenants dans une situation conflictuelle pour créer un environnement de manipulation et de désinformation afin de changer la trajectoire de la crise ou du conflit pour atteindre leurs objectifs.

A la lumière des éléments exposés dans ce travail, sommes-nous en mesure d'esquisser les contours de notre questionnement pour, enfin, nous interroger sur le degré d'influence des Technologies de l'Information et de la Communication “TIC” sur les conflits ? Alors peuvent-elles devenir des armes dans les nouveaux conflits ? Sont-elles déterminantes dans la gestion d'un conflit ?

Pour arriver à cerner ce questionnement et lui apporter des réponses les plus objectives possibles, il serait plus indiqué, d'un point de vue méthodologique, de le subdiviser en plusieurs sous questions et poser quelques hypothèses.

⁽¹⁾ On appelle révolution numérique le bouleversement en profondeur des sociétés apporté par les techniques numériques, et surtout Internet, se traduisant par une mise en réseau planétaire des individus, de nouvelles formes de communication (courriels, réseaux sociaux), et une décentralisation dans la circulation des idées.

Ainsi, dans un premier temps, nous examinerons comment tirer avantage de l'information elle-même puis des technologies de l'information pour prendre le dessus sur ses adversaires.

En deuxième lieu, nous verrons comment les Technologies de l'Information et de la Communication peuvent devenir des armes déterminantes pour l'issue d'un conflit. Comment ont-elles contribué à la création de nouveaux modes de gestion des conflits ?

L'idée centrale de ce modeste article "est que les conflits à l'ère des TIC ont désormais radicalement changé la nature du mode de fonctionnement et de gestion, avec l'intégration des nouveaux moyens de diffusion et de traitement de l'information (Internet, Facebook, Twitter et les Médias de dernière génération)". Celui qui dispose désormais d'informations et qui est en mesure de les traiter et diffuser rapidement pour prendre des décisions a un avantage de taille sur son adversaire, qui est condamné à encaisser les coups sans les rendre ⁽¹⁾.

I : Approche définitionnel des conflits et les technologies d'information et de la communication

1- Les conflits

L'espoir d'un monde pacifique est sans doute aussi ancien que l'humanité, le projet de paix perpétuelle d'Emanuel Kant ⁽²⁾ remonte à 1795 et, avant lui, Montesquieu voyait la paix découler des relations commerciales entre les Nations. Malgré le monde d'aujourd'hui se trouve dans une communauté internationale "mondialisée", présente un visage d'homogénéité par le marché, mais malheureusement le monde reste profondément divisé. Les désordres et les fractures restent visibles et multiples. L'histoire poursuit chaque jour sa marche, souvent de façon brutale ou tragique, les conflits sont là pour en témoigner.

⁽¹⁾ Thibault Malterre, *L'information reine des batailles*, éd ISSN, Paris, 1999, P71.

⁽²⁾ Emmanuel Kant 1724-1804 est un philosophe allemand, fondateur de l'idéalisme transcendantal. Grand penseur de l'Aufklärung, Kant a exercé une influence considérable sur l'idéalisme allemand, le néokantisme, la philosophie analytique, la phénoménologie et la philosophie postmoderne.

L'univers des relations internationales, longtemps dominé par la pensée réaliste, a toujours accordé une place centrale à la notion d'ennemi, considérant les Etats comme les acteurs principaux de la scène internationale, en lutte constante pour la domination des autres. Si les transnationalistes ont nuancé cette vision en parlant de coopération interétatique et de société civile internationale, les discours des Etats comme les conflits qui jalonnent l'actualité montrent que cette notion d'ennemi garde toute sa pertinence. ⁽¹⁾

Avant de s'adresser à l'Etat, l'image de l'ennemi concerne d'abord les individus. Le comportement agressif et la tendance à percevoir les autres comme des ennemis seraient imprimées dans les gènes des individus, qui se construiraient en s'opposant. David Kennedy ⁽²⁾ montre que le raisonnement est le même au sein d'un groupe : tout élément étranger est perçu comme une menace à l'intégrité et à la survie du groupe. L'image de l'ennemi, réelle ou inventée, satisfait les besoins internes du groupe et renforce l'interaction entre ses membres. L'individu adopte les valeurs et les stéréotypes de son groupe tandis que les conflits renforcent la cohésion de ce dernier, et diminuent ses tensions internes. Pour être accepté dans le groupe, il faut rejeter les mêmes personnes.

Ces caractéristiques sont transposables aux Etats. L'image de l'ennemi y renforce la cohésion de la population et fédère cette dernière. Les problèmes internes sont mis entre parenthèses au profit de la lutte contre l'ennemi. Par ailleurs, avoir un ennemi rassure paradoxalement la population en créant un sentiment de sécurité dans la défense de l'intérêt national. L'ennemi est alors celui qui cherche à empiéter sur le territoire de l'autre et à réduire sa puissance, mais aussi celui qui met en danger le système de valeurs de l'autre. La notion de peuple est ici primordiale.

⁽¹⁰⁾ Aymeric Chauprade, **Géopolitique des Etats-Unis (culture, intérêts, stratégies)**, éditions Ellipses, Paris, 2003, P119.

⁽²⁾ David Matthew Kennedy 1905-1996 est un économiste et homme politique américain, secrétaire au Trésor des États-Unis de 1969 à 1971.

Dans ce cadre, les situations conflictuelles peuvent se présenter sous une infinité de formes. Lors d'un conflit les sources, les sujets, l'intensité, les méthodes de gestion, le nombre de participants et les conséquences sont très diversifiés. Certains conflits peuvent être sérieux et provoquer des frustrations et de la colère. D'autres peuvent être mineurs, mais irritants, tandis que certains peuvent être légers et simple.

Dans ce contexte, l'histoire de l'Humanité se confond largement avec celle de la guerre ; N'est-elle pas une succession de périodes de paix et de conflits ? Les traités de Westphalie en 1648 qui ont donné naissance aux Etats-Nations, n'ont pas empêché l'affrontement des Rois, des Princes ou Empereurs de l'époque. Après la révolution française, on assista aux conflits entre nations, alors qu'au 20^{ème} siècle le monde connut les affrontements entre idéologies (communisme, libéralisme). La chute du mur de Berlin et l'effondrement du bloc de l'Est a fait croire, au début des années 1990, que le monde allait connaître durablement une période de paix. Cependant, la décennie des années 1990 connut plusieurs conflits et le troisième millénaire commença, à l'instar du siècle passé, par des conflits internationaux ayant eu un impact sur l'ordre mondial.

Ce n'est pas la première fois que l'espoir de vivre dans un monde pacifique, vient se heurter à la réalité et à la désillusion. Au 18^{ème} siècle, les spécialistes estimaient que le développement des relations commerciales entre Etats serait à même de mettre fin à la guerre en imposant naturellement la paix par le commerce. En 1910, Norman Angell développa dans son livre "The Great Illusion" ⁽¹⁾ l'idée selon laquelle la guerre était devenue irrationnelle au plan économique et que la liberté du commerce avait rendu inutile toute ambition d'extension territoriale.

Mais le déclenchement de la première guerre mondiale a été la preuve incontestable qui contredisait ces prédictions optimistes, l'Humanité ayant connu un conflit qui s'étendait sur l'ensemble de la

⁽¹²⁾ Norman Angell est un écrivain et homme politique anglais, lauréat du Prix Nobel de la paix en 1933. Cette analyste, démentie par les faits en 14-18, dans une nouvelle version de son livre parue en 1933, où il pense que déclarer la guerre à un autre pays est contre-productif sur le plan économique.

planète. Malheureusement aux 9 millions de victimes de 1914 à 1918, ont succédé les 49 millions de morts de la seconde guerre de 1939 à 1945.

Avec la naissance des Etats-nations et quand bien même la mondialisation a rendu obsolète la notion de frontières, force est de constater que les peuples restent jaloux pour leur souveraineté, celle-ci a bien été, souvent, à l'origine de plusieurs conflits et la **guerre d'Algérie de libération nationale (1954-1962)** en est l'illustration parfaite.

Les attentats du 11 septembre 2001 ont donné l'impression au monde entier qu'on était entré dans une nouvelle ère où les conflits armés n'avaient rien à voir avec ceux du passé. Quand bien même George Walker Bush avait déclaré avant son élection que la guerre froide était terminée et que les USA devaient faire face à de nouvelles menaces, il invoqua après les attentats du 11 septembre le risque d'une guerre contre la Corée du Nord, l'Irak et l'Iran.

En Russie, de leur côté, les partisans du maintien de l'arsenal nucléaire comme symbole du statut de superpuissance, se sont opposés à ceux ayant soutenu la nécessité de moderniser l'armée conventionnelle pour se préparer à de nouveaux conflits armés comme en Tchétchénie ou à des guerres régionales de faible intensité.

Indépendamment de l'opposition entre les deux idéologies capitaliste et communiste comme ce fut le cas durant les guerres du Vietnam ou de Corée ⁽¹⁾, certaines guerres furent classiques opposant deux

⁽¹³⁾ La guerre du Viêt Nam (également appelée deuxième guerre d'Indochine) est une guerre qui a opposé de 1954 à 1975, d'une part la République démocratique du Viêt Nam (ou Nord-Viêt Nam) avec son armée populaire vietnamienne soutenue matériellement par le bloc de l'Est et la Chine — et le Front national de libération du Sud Viêt Nam (ou Viet Cong), et d'autre part, la République du Viêt Nam (ou Sud-Viêt Nam), militairement soutenue par l'armée des États-Unis appuyée par plusieurs alliés (Australie, Corée du Sud, Thaïlande, philippines).

La guerre de Corée a lieu du 25 juin 1950 au 27 juillet 1953 entre la République de Corée (Corée du Sud), soutenue par les Nations unies, et la République populaire démocratique de Corée (Corée du Nord), soutenue par la République populaire de Chine et l'Union

Etats aux frontières reconnues, entre deux armées régulières se livrant des batailles frontales. L'enjeu étant la suprématie de l'un des deux belligérants ou le contrôle d'un territoire ou de ressources naturelles. La confrontation se terminait généralement par un traité ou un armistice, en fonction du rapport de forces entre les deux armées, qui permettent le retour à une situation de calme, pour quelques années au moins.

Par ailleurs, la période considérée connaît des guerres de décolonisation au schéma totalement différent, celles-ci ayant opposé des armées régulières (colonisateurs) et des populations. Dans ce cadre, l'origine du conflit est le rejet, par la population, de la confiscation du pouvoir politique, économique et culturel, par un groupe dominant.

L'étude des conflits apparus depuis 1990, soit, après la fin de la guerre froide, a fait ressortir que les guerres classiques sont de moins en moins nombreuses et sont devenues exceptionnelles. On ne pourra recenser que quelques-unes ayant opposé des Etats, l'Ethiopie et l'Erythrée et l'invasion du Koweït par l'Irak.

S'agissant des guerres de décolonisation, il est loisible de dire qu'il n'y en ait plus beaucoup non plus, comme le conflit au Sahara Occidental et celui du Moyen Orient opposant les palestiniens à Israël.

Pour l'essentiel, les affrontements récents ont été des conflits identitaires dont les ressorts et caractéristiques rappellent ceux des guerres de décolonisation ou de sécession ; ils peuvent émaner de groupes d'individus ayant refusé le traitement qui leur est réservé par un autre groupe d'individus au pouvoir. Cependant, au lieu de réclamer les mêmes droits pour tous et un partage équitable du pouvoir, les mouvements identitaires réclament le plus souvent un territoire et des institutions indépendantes (indépendantistes).

Aucun des caractères de ces conflits n'est probablement nouveau, néanmoins deux éléments innovent indéniablement : **l'exercice d'un devoir d'ingérence/d'intervention** pour mettre un terme aux conflits et

soviétique. Elle résulte de la division de la Corée (en) à la suite d'un accord entre les Alliés victorieux de la guerre du Pacifique à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

L'engagement de poursuites judiciaires contre les auteurs de crimes de guerre et crime contre l'humanité (oubliées durant la guerre froide).

Le devoir d'ingérence ⁽¹⁾ est une obligation morale qui reste cependant subordonnée à des considérations politiques. La décision d'intervention militaire est prise au cas par cas, en fonction du rapport de forces, du risque d'extension des combats et des possibilités d'imposer une solution politique par la force.

Il est intéressant ici de noter que les occidentaux croient que le devoir d'ingérence est beaucoup plus une conséquence de la fin de la guerre froide, la victoire du capitalisme et du libéralisme contre le communisme, le triomphe de la démocratie et des droits de l'Homme, que le fait de l'impact sur les opinions publiques des images passées à la télévision. **C'est surtout l'effet de la mondialisation et le développement et la généralisation des Technologies de l'Information et de la Communication dans le monde.**

Dans un monde où les frontières matérielles ont perdu beaucoup leur sens face aux flux d'échanges commerciaux, financiers et culturels, aucun pays (et là selon les Occidentaux ce serait les pays sous-développés ou du tiers monde), ne peut invoquer face aux grandes puissances le principe de non-ingérence quand des exactions sont commises à l'intérieur de ses frontières.

2- Définition du conflit

Le mot "conflit" provient du verbe latin "confligere" qui signifie "heurter, combattre" et qui a donné dans sa forme "conflictus" qui signifie choc : c'est la lutte, le combat, c'est-à-dire le conflit ouvert, parfois armé. C'est aussi la guerre militarisée ou la guerre des nerfs, la guerre

⁽¹⁾ L'intervention en Libye est une intervention occidentale, plus exactement françaises, britannique et américaine, légitimée par l'ONU avec les moyens de l'Otan sans lesquels elle aurait été impossible

d'usure, de retranchement, la guérilla, le terrorisme. Ce choc inflige des pertes aux deux adversaires, plus ou moins graves.⁽¹⁾

Dans le dictionnaire Larousse, on peut retrouver le conflit comme étant “une violente opposition de sentiments, d'opinions ou d'intérêts”⁽²⁾. Il peut être également “une lutte armée, un combat entre deux ou plusieurs puissances qui se disputent un droit”. C'est “un désaccord entre des personnes ou des pays”.

En sciences sociales, un conflit est une opposition entre personnes ou entités. Le conflit est chargé d'émotions telles que la colère, la frustration, la peur, la tristesse, la rancune, le dégoût, comme il peut, parfois, être fait d'agressivité et de violence.

Le terme conflit est également utilisé pour décrire un état de contradiction (par exemple de textes juridiques ou conflit de loi) ou d'incompatibilité (systèmes dont la coexistence dans un même contexte ou dans une même vision n'est pas garantie). Le fait de ne pas être d'accord avec les idées d'une personne ou une entité, ne caractérise pas forcément une situation de conflit. Celui-ci survient souvent quand une des parties essaie d'affirmer ses positions sans tenir compte des positions des autres parties.

Au sens strict, un conflit est “un contentieux sur un ou des points de droit. On entend par conflit, au sens profond ou authentique du terme, l'affrontement de deux ou plusieurs volontés individuelles ou collectives qui manifestent les unes à l'égard des autres une intention hostile et une volonté d'agression, à cause d'un droit à retrouver ou à maintenir”.⁽³⁾

De ce qui précède on peut choisir deux définitions sur les conflits à savoir :

⁽¹⁾ Richard Breard et Pierre Pastor, **Gestion des conflits**, éditions Liaisons, Paris, 2007, P13.

⁽²⁾ Tiffreau Alain, **Souvenirs de guerre**, éditions Hartmann, Paris, 1937, P229.

⁽³⁾- La nature des conflits internationaux, **Revue Française de Science Politique**, 14^{ème} année, N°2, 1964, P295.

Une première définition du conflit comme suit : “le conflit est le choc des volontés opposées quels que soient les moyens envisagés ou utilisés par les adversaires pour assurer le triomphe de leurs ambitions”. Ces volontés essaient de briser la résistance de l'autre, éventuellement par le recours à la violence. ⁽¹⁾

Une deuxième définition signifie la rencontre de sentiments ou d'intérêts contraires qui s'opposent. Les conflits d'intérêts, les querelles, les désaccords, la domination d'une personne sur une autre, la lutte de pouvoir expriment ces intérêts contraires. Si cette opposition n'est pas traitée, elle peut entraîner un conflit ouvert, avec son cortège de dommages et de réparations coûteuses ⁽²⁾. Les conflits d'intérêts contrairement aux conflits d'idées, sont rarement pacifiques. Quand les négociations et tentatives de rapprochement échouent, les adversaires décident de s'affronter physiquement. Ils luttent pour renverser la situation à leur avantage ou du moins changer la donne.

C'est le propre de tous les affrontements physiques de rompre les relations diplomatiques, de quitter la table des négociations, et d'aller chercher sur le champ de bataille de nouveaux rapports de force.

3- De la crise au conflit

La grande confusion qui règne entre crises, conflits et guerres dénote de la difficulté d'interpréter les faits actuels. Pour ce faire, on essaiera de chercher la ou les définitions qui se rapprochent le plus des événements vécus par l'humanité et en cerner les aspects et les caractéristiques matérielles ou immatérielles.

Le mot crise vient du grec *krisis* “décision”. Le verbe grec *krinein* signifie séparer, choisir, décider, juger. Une période de crise signifie généralement une aggravation dans l'évolution des événements, des

⁽¹⁾ Pierre Pascallon et Pascal Hortefeux, **Hier la crise, demain la guerre**, éditions Harmattan, Paris, 2010, P15.

⁽²⁾ Richard Breard et Pierre Pastor, **La gestion des conflits**, éditions Liaisons, Paris, 2009, P9.

choses et des idées, parce que l'état antérieur n'est plus adapté à la nouvelle situation. Il y a une rupture entre un état ancien et un état nouveau à définir, à créer, à inventer⁽¹⁾.

4- Les Technologies de l'Information et de la Communication et leur évolution dans le monde

Les Technologies de l'Information et de la Communication s'inscrivent dans l'invention de l'écriture, l'invention de l'imprimerie la naissance de la calculatrice et la diffusion de l'ordinateur. Ces technologies suivent deux voies de développement : la première va de la production à la diffusion des connaissances (ou de l'écriture à l'imprimerie) ; la deuxième va de l'information aux traitements de l'information (du développement de la calculatrice à l'ordinateur).

Ces évolutions sont marquées par le passage de la société agricole à la société industrielle, puis de la société industrielle à la société d'information, du monde réel au monde virtuel, de l'analogique au numérique.

Les TIC ont envahi notre quotidien. Internet, Intranet ⁽²⁾, téléphonie mobile, ordinateur de poche et tablette, etc. sont des moyens de plus en plus utilisés dans le monde. Les TIC sont aujourd'hui le moteur des progrès économique, militaire, politique et culturel des pays en améliorant la compétitivité industrielle et les échanges d'idées.

Les innovations technologiques représentent une révolution d'abord sociétale et par suite éducative. Elles sont apparues progressivement sous différentes formes : écriture, imprimerie, calcul et ordinateur et ont donné lieu à des domaines d'activité qui tendent aujourd'hui à converger :

⁽¹⁾ Ibid, P16.

⁽²⁾ Un intranet est un réseau informatique utilisé à l'intérieur d'une entreprise ou de toute autre entité organisationnelle qui utilise les mêmes protocoles qu'Internet (TCP, IP, HTTP, SMTP, IMAP, etc...). Parfois, le terme se réfère uniquement au Site web interne de l'organisation, mais c'est souvent une partie bien plus importante de l'infrastructure informatique d'une organisation.

l'audiovisuel, l'informatique et les TIC. Elles sont connues dans le système éducatif sous la forme de discipline scolaire.

Au centre de cette révolution technologique se trouve la numérisation, qui permet de faire circuler des messages par biais de plusieurs supports (fibre optique, réseau satellitaire, câble téléphonique, etc.), de faire circuler des informations de différentes natures (son, image, texte et vidéo), et d'autoriser un traitement complexe de ces informations (tri, duplication et routage).

Certains auteurs parlent de TI pour **Technologie de l'Information**. En Anglais, les TIC sont souvent désignées par IT, Information Technology. Cependant, en français, l'expression tend à être de moins en moins utilisée pour aller vers les TIC, soit les **Technologies d'Information et de Communication**.

Information : Le mot latin “information”, qui est à l'origine du terme moderne “information”, renvoie à deux familles de sens. D'une part il désigne l'action très matérielle de façonner, de donner une forme. D'autre part, il signifie, suivant le contexte, enseignement et instruction, ou idée, notion, représentation ⁽¹⁾.

Communication : C'est un processus d'échange (partage, mise en commun) d'idées, d'informations, d'opinions, de savoirs, par la parole, les images et d'autres symboles. Ce processus de partage peut être utilisé pour influencer sur les pensées et les actes de son ou ses interlocuteurs.

Ce qui nous amène à définir les **Technologies d'Information et de Communication** comme étant un ensemble de technologies utilisées pour traiter, modifier, stocker et diffuser de l'information, plus spécifiquement des données numérisées.

Autrement dit, TIC est un terme générique qui désigne tout dispositif de communication ou d'application, qui englobe : la radio, la télévision, les téléphones cellulaires, réseaux informatique, matériels, logiciels, les

⁽¹⁾ Didier Lucas, Alain Tiffreau, **Guerre économique et information**, éditions Ellipses 2001, P191.

systèmes satellitaires ..., ainsi que les différents services et applications qui leur sont associés, tels que la visioconférence et le télé-enseignement, e-commerce ..., utilisés dans un contexte d'intégration des technologies de la communication et des technologies de données.

II : L'influence des Technologies de l'Information et de la Communication sur les intervenants dans les conflits

Avec l'opération Tempête du Désert en 1991 ⁽¹⁾, les États-Unis ont fait la démonstration au reste du monde de la puissance incontestable de leurs armées. Depuis, cette armée moderne et ses nouveaux modes de combat ? Bien entendu, le volume impressionnant des forces qui furent déployées, pour vaincre l'Irak expliquait en partie la victoire contre une armée sous-équipée. Mais ce que retenait le monde c'était le nouveau visage de la guerre : désormais l'information était sur le devant de la scène. Non seulement la planète toute entière pouvait assister en direct à la télévision au lancement des opérations, mais preuve semblait faite qu'une utilisation optimisée des Technologies de l'Information et de la Communication pour équiper les forces armées, les coordonner, préparer les opérations, mener les hostilités, était sinon la clef de la victoire, tout au moins un impératif pour ne pas perdre. Les enseignements de cette victoire ont soulevé de nombreuses interrogations : s'agissait-il d'une nouvelle forme de guerre ?

Devait-on parler de "guerre à l'ère de l'information" ou de "guerre de l'information" ?

1- Les TIC dans la sphère politique

L'information, qui a toujours joué un rôle fondamental dans les conflits, est devenue elle-même ressource par excellence dans les systèmes

⁽¹⁾ Dans cette guerre de 1991, deux éléments jouent un rôle décisif dans l'organisation et la planification du travail des médias dans la Golfe : l'émergence de la chaîne CNN et la volonté du Pentagone de remplacer la censure traditionnelle a posteriori sur les documents produits par les journalistes par des stratégies de communication efficaces en amont, qui permettent d'encadrer et de coproduire l'information.

d'aide à la prise de décision par les hauts responsables chargés d'une gestion de crise.

Depuis la guerre du Golfe en 1991 "l'effet CNN" renvoie à l'idée d'une couverture journalistique plus ou moins crédible, reliée souvent à la désinformation ou à des images spectaculaires, contribuant à influencer les décisions du gouvernement en matière de politique étrangère. ⁽¹⁾

L'omniprésence de l'information et des moyens de communication permet aujourd'hui à tout individu de s'informer, mais également de devenir un vecteur d'information. Les concentrations des medias se sont accélérées et les relations entre les grands groupes industriels et médiatiques se sont renforcées. Le développement des Technologies de l'Information et de la Communication conduit à un accroissement de la pluralité des idées et des points de vue.

Internet est devenu un média alternatif ouvrant des possibilités importantes pour les politiciens en état de paix comme en état de crise. C'est un véritable instrument des hommes politiques dans des campagnes électorales. Le meilleur exemple c'est le président Barack OBAMA qui a ainsi pu s'imposer comme, le candidat démocrate en partie grâce à l'utilisation qu'il a su faire de l'Internet, à la fois pour mener sa campagne électorale et pour lever des fonds.

2- L'utilisation des systèmes d'aide à la prise de décision par les politiciens

L'aide à la prise de décision est principalement utilisée dans des domaines importants tels que les finances et les banques, l'informatique ou même la politique.

Il est devenu essentiel de bénéficier d'outils "simples" permettant de vérifier et d'analyser rapidement les informations afin de pouvoir prendre la décision la plus adaptée à une instantane donnée et ce, sans

⁽¹⁾ Pascal Boniface, Charlotte Lepri, **50 idées reçues sur les USA**, éditions Hachette, Paris, 2008, P128.

nécessairement avoir des connaissances poussées en informatique. Les outils d'aide à la décision visent à répondre à ces problématiques.

Les méthodes d'aide à la décision permettent non seulement de fournir l'information, mais aussi de choisir parmi plusieurs solutions, en fonction de critères établis. Les outils d'aide à la décision facilitent au décideur à formuler un choix de façon plus transparente et plus robuste.

3- L'utilisation et le contrôle des médias de masse par les pouvoirs politiques

Il est vrai que les pouvoirs ont toujours voulu contrôler les médias afin de pouvoir orienter les opinions. Dans ce cas l'information devient rapidement de la propagande. Aujourd'hui à l'ère des Technologies de l'Information et de la Communication les médias souvent échappent au contrôle de l'Etat, grâce à la diversification des moyens de diffusions et de transmission (satellite, internet, téléphone mobile). On trouve de nos jours des médias appartenant à des parties politiques ou à des mouvements associatifs afin d'afficher leurs opinions. Dans ce même contexte la chaîne américaine "CNN" a parfois été présentée comme le sixième membre permanent du conseil de sécurité de l'ONU parce que celui-ci n'envoyait des troupes que si les caméras de CNN avaient montré le conflit.

4- Les TIC et la transformation des armées

Les Technologies de l'Information et de la Communication se sont diffusées largement dans les systèmes et les équipements des armées. Mais elles ont surtout provoqué une transformation profonde des organisations et de la conduite des forces par une mise en réseau de toutes les informations opérationnelles, rendant leur transmission possible au niveau de chaque combattant.

Pour lancer en quelques minutes la plus grande charge de cavalerie de l'histoire moderne, Napoléon n'a eu besoin que d'une longue vue et de sa voix. Le besoin était clair : réorganiser immédiatement les forces disponibles, pour faire face à un événement imprévu. Ce besoin est toujours d'actualité deux siècles plus tard et l'urgence toujours présente,

mais ni la voix ni une longue vue ne peuvent suffire. Un réseau complexe de transmissions est nécessaire, associant grande fiabilité, distances considérables et haute performance, car le combat est toujours le monde du temps instantané.

Ce que faisait Napoléon à Eylau s'appelle aujourd'hui "boucle OODA" (Observer, Orienter, Décider, Agir) ;⁽¹⁾ mais le champ de bataille est à la taille d'un Etat, la chaîne logistique traverse les océans et les continents et le combat se planifie sur des semaines, voire des mois. De plus l'information est fournie par une grande variété de capteurs portés par des plates-formes diverses (avions, chars, drones, navires, robots... ou observateurs humains). Le délai de re-planification des opérations est un paramètre critique. Pour donner des ordres de grandeur, il était de l'ordre de la semaine en 1945, de l'ordre de la journée lors de la première guerre du Golfe, de l'ordre de l'heure en Afghanistan, inférieur à l'heure en Irak. Ceci suppose une actualisation de la situation de toutes les unités en quelques minutes. Collecter toutes ces données sur le terrain, les transmettre au quartier général, parfois au niveau politique, pour décision, réaffecter les ressources et agir : voilà qui serait impossible sans un réseau de transmission cohérent et homogène, depuis l'observateur, humain ou automate, jusqu'à l'arme sollicitée, elle-même plateforme pilotée ou module automatique.

5- Les TIC et la société civile dans les conflits

Les TIC sont maintenant présentes dans toutes les différentes sphères des biens et des services et elles sont appelées à y prendre encore

⁽¹⁾ John Boyd (Pilote de chasse Américain) spécialiste en manœuvres, Il propose l'application des principes des manœuvres des transitions rapides dans une boucle qu'il a appelé OODA (Observation, Orientation, Décision, Action). Selon lui, être capable de maîtriser le cycle OODA chez soi tout en attaquant le même cycle chez l'adversaire permet d'atteindre la victoire. Par contre, l'analyse stratégique de sa propre boucle OODA en termes de temps et d'espace conduit à chercher à gagner du temps, ce qui nous permet une plus grande liberté d'action et une plus large marge de manœuvre, autrement dit une plus grande agilité. (www.belisarius.com)

plus de place. De manière générale, elles influenceront nos manières de communiquer, d'interagir et de traiter les informations.

Le monde a connu, ces vingt dernières années, une évolution sans précédent dans l'histoire de l'humanité, caractérisée par un développement technologique fulgurant et rapide de l'informatique, de l'électronique et des moyens de communication et de transmission. Une nouvelle ère de modernité est apparue, le monde vit au rythme du numérique, où les humains sont obligés de suivre et de s'adapter aux nouvelles règles imposées par ces technologies en matière de rapidité et de temps.

D'énormes moyens de diffusion de l'information (télévision, radio et internet) et de traitement informatiques et de stockage de données, reposant sur des plateformes de réseaux de haut débit de transmission, interconnectées à l'échelle mondiale, sont mis à la disposition de la société mondiale de l'information, de plus en plus exigeante en matière de services offerts, de disponibilité et de qualité d'accès.

Cette évolution n'est pas sans conséquences sur les modes de vie et les habitudes des populations mondiales. En effet, il s'avère que les moyens technologiques, banalisés d'usage à tous les échelons des sociétés, ont eu une influence directe et rapide sur les comportements humains sur tous les plans que ce soit social ou professionnel.

Aujourd'hui quelles que soient les approches et les méthodes utilisées dans la gestion d'un conflit apparaît intimement liée à notre nouvelle structure sociale et technique, à la dépendance étroite qui lie désormais nos échanges, nos transactions sociales, économiques, culturelles et politiques, aux technologies de l'information. C'est une forme de lutte pour le contrôle de l'espace numérique qui englobe toute la société.

L'influence des TIC n'est donc pas limitée seulement à la sphère militaire ou politique : elle peut être exploitée par des organismes civils et des individus ou groupe d'individus, ce qui constitue une nouvelle facette de la gestion et l'évolution des conflits. Les moyens utilisés dans un conflit sont désormais multiples et distribués. Une petite bande d'antagonistes

peut lancer à distance une offensive de guerre de l'information sur Internet ou sur messagerie téléphonique, tout en restant assise devant un ordinateur et couverte par l'anonymat. Par exemple un groupe de pirates informatiques pourrait provoquer une crise dans un pays, indépendamment de tout contrôle du pouvoir étatique.

II- Les TIC et les organisations internationales dans les conflits

Des moyens énormes et multiples d'expression ont été mis en place sur Internet et les médias de masse, par divers institutions gouvernementales et non gouvernementales, pour la propagation d'opinions, d'échanges de connaissances et d'informations et le partage d'expertise et d'actions.

Symboles de développement, de réussite et d'efficacité, les Technologies de l'Information et de la Communication ont été intégrées massivement dans tous les domaines d'activités, économique soit-il, industriel, presse, santé, éducation ..., ou bien militaire. On assiste ainsi, à une quasi-dépendance dans l'usage et la "consommation" accrue de ces technologies, qui deviennent le moyen incontournable de la vie courante des organisations internationales. ⁽¹⁾

Les chiffres, dépassant toute imagination, sur les accès et les usages de ces moyens et des services en découlant, reliés par des organismes de statistiques et d'évaluations, publiés périodiquement, démontrent de l'engouement massif envers ces solutions.

Chaque acteur ou secteur d'activité essaye de tirer des avantages de l'essor qualitatif et surtout quantitatif que connaissent les Technologies de l'Information et de la Communication, en adaptant leurs services au nouveau mode de diffusion sur Internet et sur les Médias, afin de pouvoir toucher et influencer le maximum de populations possibles, en faisant

⁽¹⁾ Hubert Vedrine, Pascal Boniface, **ATLAS du monde Global**, éditions Fayard, Paris, 2008, P27.

abstraction de toutes les frontières géographiques ou barrières sociales et religieuses.

En effet, il y a eu ces dernières années, émergence de nouveaux concepts de dématérialisation des actes, documents, de transactions de diverses natures, de communication en les convertissant en actions automatisées à caractères numériques. Ainsi, il y a eu généralisation de ces concepts, liés directement à l'Internet, tels que l'e-defence, e-governance, e-business, e-banking, etc.

Ces mutations technologiques, ne vont pas toutes dans le bon sens du développement et de la modernité, souhaité par leurs créateurs. Malheur est de constater aussi la métamorphose technologique du crime, qui s'adapte de plus en plus aux avancées des TIC et des services offerts à travers ces TIC. Le monde de l'information, obligé de vivre de la consommation des TIC, est confronté aux menaces de l'Internet et du crime électronique en général.

Ces dangers peuvent aller d'une simple altération de données numériques, d'une atteinte à la vie privée, jusqu'à plus grave encore, des actes de sabotage d'installation stratégiques et d'atteintes à la souveraineté et à la stabilité des Etats et des nations.

Les soulèvements des peuples arabes "Printemps arabe" sont l'exemple édifiant de la tournure adoptée dans l'usage des TIC par plusieurs organisations internationales, à des fins politiques.

Tels sont les usages connus à ce jour des Technologies de l'Information et de la Communication. Ce qui était de la science-fiction, il n'y a pas si longtemps est devenu réalité.

1- Les firmes multinationales dans les conflits

Il serait difficile de nier le rôle des firmes multinationales dans les conflits de par leurs poids financier et économique qui leur permet de jouer un rôle important, les conduisant même, dans certains cas, à engager un bras de fer Etats avec les Etats. L'exemple le plus frappant reste la

participation de la firme américaine ITT ⁽¹⁾ dans le coup d'Etat militaire qui renversa le président Salvador Allende au Chili en 1973. Les firmes multinationales engagent des moyens énormes à base de Technologies de l'Information et de la Communication (internet, chaîne de télévision privée et radio privée) afin d'exercer une pression sur les Etats et prendre position dans un conflit.

2- Les Organisations Non Gouvernementales “ONG” à l'ère des TIC dans les conflits

L'épopée du mouvement “sans frontières” où de jeunes volontaires se portent à des milliers de kilomètres de chez eux au secours des populations mal traitées, victimes de l'action politique ou militaire. Les ONG se différencient des autres acteurs actifs dans les conflits dans le sens où elles sont privées, elles ne relèvent pas des Etats, ne cherchent pas de profit contrairement aux firmes multinationales.

Ces organisations généralement réparties sur le globe sont actives dans les débats internationaux les plus sensibles (droit de l'homme, prévention des conflits, préservation de l'environnement des questions d'armement et de désarmement, défense des minorités, etc.). Grâce aux TIC ces organisations peuvent opérer et défendre leurs causes de chez eux sans qu'elles soient implantées physiquement, très souvent elles soutiennent les Intérêts de leurs pays d'origine dans une situation de crise ou de conflit.

3- L'évolution et l'influence des médias de masse dans un conflit

Les techniques dont disposent les journalistes dans un conflit ne sont pas sans lien avec la manière dont ceux-ci vont pousser à son paroxysme le paradoxe de l'information de guerre. Elles sont principalement mises au service de deux priorités qui sont :

⁽¹⁾ International Telephone Telegraph, abrégé en ITT, était une Entreprise multinationale fondée en 1920, spécialisée dans les communications téléphoniques et basée aux États-Unis.

- ✓ L'accélération de la collecte et de la retransmission des faits ;
- ✓ La conquête d'une autonomie de mouvement sur le terrain. Chaque conflit a été l'occasion d'expérimenter de nouvelles techniques qui permettent à chaque fois d'apporter une nouvelle forme d'information au public. Simultanément se sont trouvés redéfinis les règles du jeu et les modes de relation entre journalistes, autorités et combattants. Rappelons quelques-unes de ces étapes décisives : ⁽¹⁾

La guerre de Crimée, en Europe, comme la guerre de Sécession, aux États-Unis, au cours desquelles des reporters sont envoyés par leurs journaux au plus près des zones de combat, virent émerger le recours au télégraphe afin de permettre une remontée rapide de l'information recueillie vers les rédactions, la rapidité de cette remontée des nouvelles pose aussitôt la question des effets sur la conduite de la bataille, d'information relatives aux pertes et aux destructions, alors même que l'action se poursuit. Les autorités politiques et surtout militaires n'auront donc cessé de contrôler l'accès au monde de transmission, tout comme au contenu véhiculé. En France, la loi oblige alors les utilisateurs privés à fournir aux opérateurs leurs textes de langage clair et signés afin d'en faciliter le contrôle.

Les contraintes de transmission lors de la première guerre mondiale se trouvent en partie assouplies, avec la possibilité donnée aux journalistes de dicter leurs articles par téléphone à leur rédaction. Ils sont en revanche tributaires de l'état du réseau et doivent revenir vers l'arrière pour accéder aux premiers postes en état de fonctionner. L'autre grande innovation en matière d'information concerne le fait de pouvoir montrer les combats, les troupes en mouvement, ainsi que les destructions. La photographie comme le cinéma, bien qu'encore lourds à mettre en œuvre, font leur apparition. En ce qui concerne ce dernier, les opérateurs sont des soldats mobilisés tournant sous les ordres d'un officier. Les images sont validées par le ministère de la Guerre. Les contraintes du matériel font que l'on ne peut filmer les combats réels. On filme donc les arrières, les résultats des

(1) Jean-Marie Charon et Arnand Mercier, **Armes de communication massive (informations de guerre en Irak : 1991-2003)**, éditions CNRS, Paris 2004, P42.

combats, les manœuvres, etc. les images de combats – il y en a – sont en réalité des “faux”, tournés lors d'exercices. L'accès du public aux images demande un délai important, lié aux contraintes de transport des films et des pellicules, ainsi qu'à leur développement. Les quotidiens n'utilisent alors quasiment pas ces photos (trop longues et trop coûteuses à composer dans le système d'impression typographique) qui sont destinées aux périodiques, alors que les films trouvent leurs places dans les actualités cinématographiques projetées dans les salles.

Lors de la seconde guerre mondiale, la radio apparaît. Elle constitue un moyen extrêmement efficace pour faire passer l'information au-delà des lignes de front et des frontières. En revanche, sur le terrain, les moyens techniques ne permettent pas une restitution des sons et des actions en cours. Le cinéma bénéficie d'une amélioration de la captation des images et des sons grâce à des caméras moins lourdes. La couleur fait même son apparition à la fin de la guerre. Les actualités cinématographiques ont alors le statut de véritable média d'information, proposant des reportages extrêmement construits dont le public est friand. La photo de guerre, elle, change de nature grâce à des matériels plus légers et beaucoup plus performants. Cela s'est manifesté dès la guerre d'Espagne avec la place qu'ont prise des reporters-photographes comme Capa, d'autant que la transmission de photos à partir de transmetteurs bélinographes transportables est devenue opérationnelle au début des années 1930. La télévision, quant à elle, ne commence à jouer un rôle qu'en Amérique du Nord, sans toutefois jouir d'une véritable autonomie dans son traitement des images de combats en cours.

A partir des années 1950, les journalistes de radio vont bénéficier de l'apport du magnétophone à bandes et tout particulièrement du fameux Nagra. Cet appareil permet enfin aux reporters de se mouvoir sur les lieux d'action, notamment lors de la guerre d'Algérie, où il devient possible d'enregistrer les sons des manifestations ou des mouvements de rue à Alger par exemple. De la même manière, on peut enregistrer les propos d'acteurs, manifestants, militaires, etc., sur le terrain lui-même. Une seconde innovation intervient, à la même époque : le “radiotéléphone”.

Celui-ci permet d'intégrer directement dans les programmes d'information des propos transmis par le téléphone.

Afin de garantir la disponibilité de ce procédé, les radios périphériques commenceront à louer des lignes téléphoniques spécialisées, ce qui permettra de contourner la censure qui bloquait les liaisons téléphoniques grand public, lors des épisodes des barricades, par exemple. Durant la décennie suivante, la télévision fait surtout ses premiers pas au Viêt Nam, où le cameraman peut accompagner des groupes de combattants, disposant alors de caméras films plus légères. La restitution des sons et des images exige toutefois un certain temps. Il faut ramener les films vers l'arrière. Ces derniers, par exemple, doivent être expédiés par avion du Viêt Nam au Japon, où ils sont développés pour être enfin exploitables et montés par les chaînes de télévision, opération entraînant un délai de plusieurs jours. Le grand bouleversement intervient logiquement avec le couple satellite-ordinateur, sans parler du passage de la caméra film à la caméra vidéo, laquelle est employée lors de l'invasion de la Grenade, où la première Betacam entre en action.

Le journaliste reporter d'images dispose alors d'une caméra allégée et autonome à partir de laquelle il peut déjà opérer son montage. La guerre des Malouines, au début des années 1980, marque encore les limites de l'autonomie des journalistes qui, certes, peuvent capter les images, mais restent dépendants de l'état-major britannique quant à l'accès au satellite, tant pour les transmissions téléphoniques que pour l'envoi des images. De fait, très peu d'images de combats seront transmises par la BBC durant les quelques semaines que durera le conflit.

Le bénéfice du satellite est devenu surtout une réalité avec la guerre du Golfe de 1991. Désormais, les équipes de télévision disposent de leurs propres moyens de transmission vers les satellites, d'où la multiplication des directs avec les envoyés spéciaux et les reporters, y compris de Bagdad ou des lieux où sont stationnés les pools de journalistes. Il n'en demeure pas moins que les Betacam restent lourdes, que les valises d'équipements de transmission sont pesantes et encombrantes. L'autonomie et la mobilité des journalistes dans une zone de combats sont en partie virtuelles : il leur

est difficile de courir ou de ramper avec cet équipement : ils sont également repérables, donc vulnérables.

Dans les années qui vont suivre et notamment lors des conflits des Balkans, l'apport principal viendra de l'amélioration des performances des téléphones portables et surtout des micro-ordinateurs portables. Le journaliste de presse écrite peut rédiger son texte et le transmettre via les réseaux téléphoniques (notamment grâce aux ressources de l'Internet). Lorsque les réseaux au sol ne sont plus utilisables, il est possible de transmettre les textes, puis les photos numériques, via un satellite. Lors du premier siège de Groznyï, un reporter de l'AFP pourra ainsi transmettre ses dépêches directement à partir de son micro portable, connecté à une antenne légère, le tout alimenté par l'allume-cigare de sa voiture. Une dizaine de minutes suffisent pour que la dépêche soit transmise, validée au desk, puis sur les écrans des médias clients. Les radios, quant à elles, réussissent, dès cette époque, à intégrer les correspondances de leurs journalistes sur le terrain via leurs téléphones portables. Les télévisions restent en revanche gênées par la vulnérabilité de leurs journalistes reporters d'images (JRI) évoluant en zone de combats, d'où le nombre de blessés et de morts parmi ceux-ci, en Roumanie, en Bosnie, comme lors de la seconde Intifada.

Durant la dernière guerre d'Irak, l'apparition des vidéophones qui associent webcam et téléphone portable va lever largement cette contrainte. L'équipement très léger et maniable permet aux journalistes "Embedded" comme aux unilatéraux de se mouvoir sans problème, y compris à grande vitesse, à partir de véhicules. La contrepartie, en revanche, est une médiocre qualité des images (mauvaise définition, mouvements saccadés). Les micro-ordinateurs et les connexions à l'internet lèvent également l'une des contraintes des reporters, qui ne sont plus coupés des informations dont disposent les rédactions. Ils accèdent aux dépêches, aux images et aux sons diffusés par les agences, comme en studio, sans parler des multiples sites indépendants ou pirates. CNN fera ainsi étalage dans certains de ses reportages d'un bijou technologique baptisé "King Hummer", sorte de studio mobile et local de rédaction à lui

tout seul, doté des moyens de diffusion d'images et de sons les plus miniaturisés et les plus sophistiqués miracle de l'informatique, capable de transmettre y compris à vive allure, semblable à s'y méprendre aux véhicules militaires entre lesquels il s'intercale tout à loisir.

Pour la photo de presse, nombre de reporters ont utilisé des appareils numériques, ce qui élimine les étapes du développement et de l'édition. Et grâce à certains téléphones satellites, ils ont pu envoyer directement leurs clichés. Le responsable de l'agence Getty image s'est du coup vanté, pendant cette guerre, de pouvoir offrir à ses clients une photo, quinze minutes au plus, après que son photoreporter l'avait téléchargée par satellite. Faire vivre la guerre en direct est donc peu à peu devenu une réalité accessible. Mais pour voir quoi, en fin de compte ? A-t-on mieux vu la réalité du conflit ?

La mise en œuvre des technologies de communication en direct pose la question du recul des journalistes par rapport à ce qu'ils diffusent. Les journalistes ont longtemps vécu sur un paradigme dominant qui voulait qu'une information ait d'autant plus de chances d'être vraie et utile qu'elle était la plus proche possible du terrain et livrée le plus vite possible, sans risque de manipulations et sans que sa valeur soit affaiblie par l'émergence, entre-temps, d'un nouvel événement qui changerait l'interprétation du cours des choses.

Cette pression temporelle a gagné tous les supports et les médias ont toujours beaucoup investi dans les technologies de transmission en direct (télégraphe, téléphone, liaisons satellites). La guerre du Golfe de 1991 est apparue à cet égard comme un modèle de mise en œuvre d'un dispositif de direct quasi permanent, grâce aux réseaux satellites et aux téléphones avec valises satellites permettant de s'abstraire de toute dépendance vis-à-vis des opérateurs téléphoniques locaux.

Mais il est apparu clairement, aussi, que lorsque "la presse va plus vite que l'événement", le recul nécessaire à cette opération essentielle du métier qu'est le recoupement de l'information disparaît. Dans ce cas, les technologies du direct n'améliorent pas la qualité des informations diffusées. Si un journaliste ne voit rien, lui donner la parole en direct,

simplement parce que son média a la possibilité technique de le faire, n'apporte rien. Pendant la dernière guerre en Irak, des journalistes se sont vus systématiquement donner l'antenne alors qu'ils n'avaient rien à dire, sinon des rumeurs. Le direct permet de vivre l'instant plus intensément. Des tranches de vie au combat sont montrées, mais souvent au détriment d'un recul critique offrant une vision globale de la guerre et de ses enjeux.

III- L'impact de la globalisation sur l'évolution des conflits

L'histoire des médias est celle de la montée du pluralisme dans l'offre de l'information. Ce phénomène entraîne sur le terrain une pression médiatique accrue par des journalistes de plus en plus nombreux et par une compétition entre les supports et entre les rédactions. La mondialisation croissante de l'information interdit de facto la mise en place du double jeu qui distingue la communication à destination de la communauté nationale et celle qui est destinée à la communauté internationale. Le porte-parole civil du Pentagone, Kenneth Bacon ⁽¹⁾, a d'ailleurs reconnu en 1999 que l'OTAN donnait des informations moins précises dans ses points de presse parce que les Serbes avaient immédiatement accès à toutes les informations.

Dans une telle situation, le choix se pose alors entre montrer les corps ennemis pour affermir dans l'opinion l'idée d'un élan victorieux et ce, au risque de choquer et de remobiliser la population ennemie et ses soutiens, comme ce fut le cas pour le Viet Nam, ou bien laisser passer peu ou pas d'images de destruction et de morts ennemis au risque d'entretenir dans l'opinion un doute sur l'avancement des troupes, de faire naître une peur de l'enlèvement, comme ce fut le cas en Irak en 2003. Le système des

⁽¹⁾ Kenneth Hogate Bacon (1944-2009) était un journaliste américain qui a servi en tant que porte-parole du ministère de la Défense pendant la présidence de Bill Clinton, et plus tard en tant que président de Refugees International, une organisation dédiée à la défense de l'aide et la protection des personnes déplacées et la promotion de solutions de déplacement crises.

reporters embarqués ⁽¹⁾ a sans doute été conçu pour contrecarrer par avance le risque de voir les médias arabes alimenter les chaînes occidentales en images non contrôlables par l'armée américaine.

C'est aussi sans doute pour cela que la mise en spectacle est devenue une option privilégiée dans l'information fournie aux médias. Le ministre de l'information irakien, enfoncé dans une conception autoritaire de l'information de guerre, a démontré par l'absurde qu'un discours de propagande n'avait plus de sens à l'heure des chaînes par satellite diffusant des images qui peuvent contredire immédiatement ce qui est avancé. L'heure n'est plus aux déclarations incantatoires, mais à une sophistication du mensonge de guerre, reposant sur des images spectaculaires et travaillées.

1- L'impact d'Internet sur l'évolution des conflits

L'internet est un support de communication qui permet, avec de faibles moyens (un appareil numérique, un ordinateur et une connexion), d'avoir une diffusion planétaire quasi instantanée. Les images dégradantes des prisonniers irakiens détenus à Bagdad, dans la prison "d'Abou Ghrib", ont pu sortir d'Irak grâce à l'internet pour être ensuite reprises par les médias.

De même, celles de l'exécution sordide de l'otage américain Nicolas Berg ⁽²⁾, le 11 mai 2004, se sont-elles répandues dans le monde arabe puis sur la planète, et cela est faisable grâce au Web. Toutes ces images choquantes, bouleversantes, ont été prises par des acteurs du conflit, sans que les journalistes n'interviennent, ce qui lance un nouveau

⁽¹⁾ Le système des reporters embarqués a été conçu pour contrecarrer par avance le risque de voir les médias arabes alimenter les chaînes occidentales en images non contrôlables par l'armée américaine. C'est aussi pour cela que la mise en spectacle est devenue une option privilégiée dans l'information fournie aux médias.

⁽²⁾ Nicholas Evan Berg (1978-2004), était un homme d'affaires juif américain en radio télécommunications. Il fut enlevé puis décapité par des terroristes islamistes en Irak où il a voulu investir dans le domaine de la radio télécommunication. Il aurait été décapité par Abou Moussab Zarqaoui, selon la CIA.

défi aux autorités militaires. Le contrôle des journalistes ne suffit plus à maîtriser l'apparition d'images de morts. C'est une autre tactique qui reste à inventer pour gagner cette bataille des images, celle du contrôle des sites d'internet et du courriel-espace de liberté par excellence et donc difficilement maîtrisable.

2- L'influence des réseaux sociaux sur les conflits

Depuis quelques années le développement de l'Internet a permis un essor de l'utilisation des réseaux sociaux comme Facebook par exemple, créé en 2004, qui reste le plus connu et le plus utilisé aujourd'hui. Pour les jeunes, Facebook est un moyen de rester en contact avec des amis, de la famille, de partager et de discuter. Plutôt vu par les jeunes comme étant le réseau social par prédilection. D'ailleurs pour eux, le terme de "réseau social" ne définit que Facebook et Twitter, etc. Cependant nous allons voir qu'il ne fut pas un simple "passe-temps" mais une vraie arme dans un conflit. En plus de l'utilisation des réseaux sociaux sur Internet, les réseaux de télécommunications mobiles sont aussi un outil important dans les conflits puisqu'ils ont permis des échanges entre les différents acteurs du conflit.

Lors de la "révolution tunisienne", 3,6 millions de Tunisiens sont connectés à Internet (sur 10.5 millions de Tunisiens ce qui correspond à un tiers de la population tunisienne) nous pouvons dire que les réseaux sociaux ont eu essentiellement un rôle d'accélérateur pour l'organisation et la transmission de l'information. En effet, les réseaux sociaux tels que *Facebook* ou *Twitter* ont permis l'amplification des révoltes. La population s'est rendue compte qu'ils partageaient les mêmes idées, les mêmes souffrances, les mêmes revendications. C'est ainsi que dans la détresse que des liens se sont créés. Un sentiment de solidarité et de compréhension mutuelle s'est alors installé. Par conséquent, les manifestations se sont amplifiées en fréquence et en nombre ; ceci a eu un effet sur les consciences collectives et individuelles. Dans un groupe de grande taille comme dans ce cas de figure, l'action collective est plus complexe car le consensus est plus difficile à obtenir : cela nécessite donc une organisation minutieuse. C'est là qu'interviennent les réseaux sociaux

en jouant le rôle de “coordonnateur” dans l’organisation des rassemblements de centaines de milliers de personnes.

Les “événements” sur Facebook et les “tweets” sur Tweeter ont permis la mobilisation de “masses populaires” dans ces pays touchés par “le printemps Arabe”. Les manifestations étaient donc planifiées des jours, voire des semaines à l’avance. Il n’y a donc ici pas de place à l’improvisation.

Les différents régimes n’ont pas utilisé les mêmes stratégies pour se défendre face à ceux qu’ils considèrent comme leurs ennemis. Selon Mathieu Guidère, titulaire de la chaire d’islamologie à l’université Toulouse-II Le Mirail, Ben Ali a décidé de ne pas censurer les réseaux sociaux mais d’utiliser les informations du peuple pour être averti des diverses actions prévues contre lui. Tandis que d’autres régimes, tels que l’Égypte, La Lybie et la Syrie ont bloqué toute connexion à Internet pour ainsi éviter que le peuple organise des manifestations ou diffuse des informations au monde.

Conclusion

Les progrès technologiques rapides dans le domaine de l’information et de la communication ont entraîné une modification des méthodes de gestion des conflits. Le temps qui s’écoule entre la décision d’agir et le début d’une action dans un combat avec l’information est extrêmement court, l’intervalle entre la décision et l’action pourrait être une question de secondes. Cette caractéristique fait de ce type de guerre un jeu complètement nouveau ; ceux qui y participent doivent être capables de réagir immédiatement, en temps réel. Dans ce genre de conflits, les distances ne représentent pas un facteur significatif. Océans, montagnes et déserts ne représentent pas d’obstacle et il est possible de combattre l’adversaire à partir de son bureau.

L’extension des capacités, l’accélération du traitement des données et leur diffusion en temps réel grâce aux TIC permettent d’envisager dans le monde des conflits, des évolutions rapides et des méthodes de gestion

complexe à cause d'une multitude d'intervenants malgré l'éloignement des acteurs internationaux.

L'usage des TIC d'une manière générale, est un fait de société dans le monde entier. Mais on est bien en peine d'appréhender toutes les conséquences qu'elles auront demain. D'ailleurs, à vouloir tout prévoir dans la gestion d'un conflit, dont les TIC permet la participation de plusieurs acteurs interne et externe, on ferait probablement, d'une manière ou d'une autre, fausse route.

Aux États et à l'ensemble d'intervenants dans un conflit doivent plus que jamais se soucier davantage des enjeux de ces Technologies d'Information et de Communication. Enjeux à la fois positifs de par la richesse d'informations et le gain de temps, mais aussi prendre connaissance des nouvelles techniques et moyens engagés dans un conflit conduisant à la définition de nouvelles menaces pour la sécurité et la défense d'un pays. Ce type de situation "conflit à l'ère des TIC" permet :

- ✓ L'élargissement des frontières des conflits (pas de différence entre un conflit interne et externe) ;
- ✓ Facilite l'organisation de groupe d'individu (terroristes, trafiquant d'armes et de drogue) en toile d'araignée, ces groupes peuvent agir de manière indépendante les uns des autres et sporadiquement, ils peuvent se coordonner entre eux ;
- ✓ La multiplication de nombre d'acteurs ou intervenants ;
- ✓ L'affaiblissement du rôle de l'Etat ;
- ✓ La disparition progressive de la séparation entre la sécurité intérieure et la sécurité extérieure ;
- ✓ Le passage rapide de la crise au conflit ;
- ✓ D'amplifier l'impact des révolutions ou des conflits.

Bibliographie

A. Ouvrages de bases et de références

- 1- Aron (R), Paix et guerre entre les nations, éd Calman-Lévy, Paris, 1962.
- 2- Balzacq (T) et de Neve (A), la RAM, éd Economica et institut de stratégie comparée, Paris, 2003.
- 3- Battistella (D), Théories des relations internationales, éd Presses de sciences po, Paris, 2003.
- 4- Boniface (P), Comprendre le Monde, éd ANEP, Paris, 2010.
- 5- Boniface (P), Les guerres de demain, éd du Seuil, Paris, 2001.
- 6- Boniface (P), L'année stratégique 2009, Analyse des enjeux internationaux, éd IRIS/Dalloz, Paris, 2008.
- 7- Boniface (P), Atlas des relations internationales, éd Hatier, Paris, 2008.
- 8- Chauprade (A), géopolitique constantes et changements dans l'histoire, éd Ellipses, Paris 2001.
- 9- Charon (J) et Mercier (A), Armes de communication massive (Informations de guerre en Irak : 1991-2003, éd CNRS, Paris, 2004.
- 10- Chauprade (A) et Thual (F), Dictionnaire de géopolitique, éd Ellipses, Paris, 1999.
- 11- Chauprade (A), Géopolitique constantes et changement dans l'histoire, éd Ellipses, Paris 2007.
- 12- Courmont (B) et Ribnikar (D), Les guerres asymétriques : conflits d'hier et d'aujourd'hui, terrorisme et nouvelles menaces, éd PUF, Paris 2002.
- 13- Coutau-Bégarie (H), Traité de stratégie, éd Economica, Paris, 2002.
- 14- Chaigneau (P), Dictionnaire des relations internationales, éd Economica, Paris, 1998.
- 15- Domergue-Cloarec (D) et Coppolani (A), Des conflits en mutation ? de la guerre froide aux nouveaux conflits, éd Complexe, Paris, 2003.
- 16- Desportes (Général V), La guerre probable, pensé autrement, éd Economica, Paris, 2007.
- 17- Destouche (G), Menace sur Internet : des groupes subversifs et terroristes sur le Net, éd Michalon, Paris, 1999.

- 18- D Laswell (H), Propaganda Technique in the World War, éd Alfred Knopf, USA, 1927.
- 19- Henrotin (J), (sous la direction de), Au risque du chaos, leçons politiques et stratégiques de la guerre d'Irak, éd Armand colin, Paris, 2004.
- 20- Kennedy (P), Naissance et déclin des grandes puissances. Transformations économiques et conflits militaires entre 1500 et 2000, éd Payot, Paris, 1991.
- 21- Kepel (G), Al-Qaida dans le texte, éd Quadrige/PUF, Paris, 2008.
- 22- Luttwak (E), Le grand livre de la stratégie, de la guerre et de la paix, éd Odile Jacob, Paris 2000.
- 23- L Nacos (B), Médias et Terrorisme ; Traduit de l'américain par Berry Monique, éd Nouveaux Horizons, Paris, 2005.
- 24- Maso (M) et Boniface (P), Les perspectives de paix au proche-Orient, éd IRIS Dalloz, Paris, 2006.
- 25- Mathey (J), Comprendre la stratégie, éd Economica, Paris, 1995.
- 26- Toffler (A et H), Guerre et contre guerre. Survivre à l'aube du 21ème siècle, éd Fayard, Paris 1994.
- 27- Von Clausewitz (C), De la guerre, éditions : Les éditions de minuit, Paris, 1976.
- 28- Ventre (D), La guerre de l'information, éd Lavoisier, Paris, 2007.
- 29- Yagil (L), Terrorisme et internet : la cyberguerre, éditions Trait d'Union, Montréal, 2002.

B. Revues et rapports institutionnels

- 1- Revue défense nationale, assise nationales de recherche stratégique école militaire paris 24 juin 2010.
- 2- Revue internationale de la Croix-Rouge “quelle place pour les médias en temps de guerre” volume 87 sélection française 2005.
- 3- Guerres mondiales et conflits contemporains, revue trimestrielle publiée par l'Institut d'Histoire des Conflits Contemporains.
- 4- Algérie, Conseil de la Nation, Commission de la Défense Nationale, **Actes du colloque international : mondialisation et sécurité**, FILALI Fatma-Zohra et AMOURI Djamel, Le terrorisme islamiste : Expression

d'un conflit de civilisation, mai 2002, Tome II, 2ème édition, pp 346-367.

5- Algérie, Conseil de la Nation, Commission de la Défense Nationale, **Actes du colloque international : mondialisation et sécurité**, mai 2002, Tome 1, 2ème édition.

6- Algérie, Autorité de régulation de la poste et des télécommunications, rapport d'activités annuel 2009, 90p, (http://www.arpt.dz/fr/doc/pub/raa/raa_2009.pdf), consulté le 13/02/2012.

7- Belgique, Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité, SIMONIS (Arnaud), La privatisation de la propagande américaine en Afghanistan et en Irak, 2011 ([http://www.grip.org/fr/siteweb / dev.asp? N = simple & O = 931 & titre_page = 2011-2](http://www.grip.org/fr/siteweb/dev.asp?N=simple&O=931&titre_page=2011-2)), consulté, le 13/02/2012.

8- Organisation des Nations Unis, Résolution n°1617 (2005) adoptée par le Conseil de Sécurité à sa 5244e séance, le 29 juillet 2005, [http://www.un.org / french / documents / view doc.asp ? symbol=S/RES/1617 \(2005\)](http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=S/RES/1617(2005)), consulté le 13 mai 2012.

9- OTAN, **Glossaire de termes et définitions : (anglais et français)**, 2010.